

Administration et Rédaction: MARTIGNY Avenue de la Gare Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces:

Table with 3 columns: Le mm. Valais, le Mardi, le Vendredi. Rows: Suisse, Etranger, Réclames, Mortuaires.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

ABONNEMENTS PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr. Mardi et Vendredi 6.—

1 fois par semaine le Vendredi 3.—

Assurance-accidents . . . 3.— par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel . . 4.50

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Avant le procès du mazout

On nous prie d'insérer: Comme chacun le sait, l'affaire du mazout passera la semaine prochaine devant la 3^e cour pénale fédérale...

Prix des eaux-de-vie

En date du 12 novembre, le service du contrôle des prix informait les intéressés par un communiqué provisoire...

Prix des vins

Les vins de la récolte 1940 ont été accaparés dans une large mesure par le commerce hors du canton...

Prix des raphia

Les populations viticoles de la Suisse romande se plaignent amèrement, à juste raison, que les prix des raphias ont augmenté de 6 à 700 %.

Contingentement de l'électricité

La section Energie et Chaleur de l'office de guerre peut-elle nous expliquer pour quelles raisons elle a interdit la consommation de l'électricité pour la production de la glace destinée à certains sports d'hiver dans toutes les villes de Suisse, sauf à Berne?

Nos considérations

Après avoir exposé les différents cas ci-dessus, nous nous faisons un devoir de reconnaître que, sous l'impulsion du regretté conseiller fédéral Obrecht, l'office du contrôle des prix a rendu de très grands services au pays lors de la dévaluation.

En ce qui concerne le procès du mazout, nous ne voudrions pas manquer d'attirer l'attention des juristes intéressés sur le fait que la plus grande partie des prévenus ont agi de bonne foi.

Ayez recours à l'expérience d'un agent d'affaires pour l'encaissement de vos vieilles créances et la gérance de vos affaires. Lucien Nicolay, agent général de la Martigny-Ville.

EN RUSSIE

L'opiniâtre résistance russe a étonné bien des gens. Les Allemands en tout premier lieu, qui avaient escompté une campagne courte, facile et profitable.

Voilà bientôt cinq mois, en effet, que la campagne a été déclanchée avec un déploiement inouï d'hommes et de matériel. Des armées innombrables se sont affrontées depuis les rivages glacés de l'Océan arctique jusqu'aux rives plus hospitalières de la mer Noire.

Mais les plus malheureux, ce sont encore ces femmes, ces enfants, ces vieillards, ces malades qui errent à travers les bois ou dans les campagnes recouvertes d'un épais manteau de neige et qui n'ont rien pour s'abriter, rien pour se chauffer, rien pour se nourrir.

Telle est l'affreuse misère qui doit sévir dans ce malheureux pays. Et nul n'y peut rien! Devant l'immensité du désastre, les secours les plus grands s'avèrent dérisoires.

On ne saurait rester indifférent devant tant de ruines accumulées, tant de malheurs stoïquement supportés.

Les fautes se payent. Durant ces 25 dernières années, le bolchévisme a commis non seulement de criantes injustices, mais aussi des crimes monstrueux. Des millions d'hommes hostiles au régime ont été condamnés à mort.

succombé sous les privations de toute nature.

Enfin, ceux qui, comme leurs ancêtres, ont voulu continuer à croire aux valeurs spirituelles et morales, à l'excellence d'une religion qui place les droits de Dieu avant les droits de l'homme, tous ceux-là ont été violentés, persécutés, traqués, comme aux premiers temps de l'ère chrétienne.

Mais les malheurs d'aujourd'hui rachètent en partie du moins les fautes d'hier. En présence de l'héroïque résistance de l'armée russe et de l'admirable conduite de la population de ce vaste pays, on est porté à l'indulgence et l'on s'efforce d'oublier.

Ces espoirs sont permis; car un peuple qui défend avec un tel courage la patrie envahie possède une résistance morale capable de plus belles actions sur d'autres plans et dans d'autres directions.

Il est permis de penser que l'attachement au pays n'est pas du tout déterminé par le plus ou moins de bien-être matériel des habitants. Nous l'avons déjà dit, il y a d'autres valeurs que celles qui se monnaient.

Ces constatations réjouissantes nous montrent aussi que les peuples qui ont trop souvent les instincts de la meute possèdent encore cependant certaines aspirations d'un idéal élevé.

Et ceci, heureusement, nous console de cela. C. L...n.

Faut-il jeûner contre le rhumatisme et la goutte ?

Les cures de jeûne sont simultanément un remède ancien et moderne contre les fortes douleurs rhumatismales et goutteuses. Il va sans dire qu'elles donnent souvent de bons résultats mais c'est là une grande intervention à laquelle on ne se soumet qu'exceptionnellement.

Les tablettes Togonal sont depuis plus de 20 ans un excellent et éprouvé remède contre le rhumatisme, la goutte, la sciatique et les douleurs musculaires et articulaires semblables, qui non seulement calme les douleurs mais hâte la guérison.

Togonal s'est également révélé efficace contre les maux de tête et les refroidissements. Il est de longtemps reconnu que Togonal dissout l'acide urique et élimine du corps les matières nuisibles.

Trop nouvelle

— Est-ce que vous me prenez pour une idiote ? — Oh ! non, Madame... Je ne suis à votre service que depuis ce matin.



La grande actrice du théâtre et du cinéma

GABY MORLAY

que vous pourrez applaudir sur la scène du Casino Etoile, à Martigny, vendredi prochain 28 crt.

SUISSE

Les camps de ski de jeunesse 1942 à Wengen et à Montana

Les premières communications publiées par la presse au sujet des deux camps de ski de jeunesse organisés du 5 au 12 janvier 1942 pour 500 garçons à Montana et 500 fillettes à Wengen ont immédiatement éveillé l'intérêt de notre jeunesse suisse.

Pour des raisons dictées par l'organisation elle-même, les classes d'âge 1926 et 1927 sont seules admises pour la participation aux deux camps de ski. Les inscriptions doivent être adressées par lettre à l'adresse suivante: Association suisse des clubs de ski, camps de ski de jeunesse 1942, Place Bel-Air 1, Lausanne.

L'Association suisse des clubs de ski attire l'attention sur le fait que les 500 garçons et les 500 fillettes qui participeront aux camps seront désignés par tirage au sort exclusivement. Pour répondre à des questions posées, l'ASCS déclare en outre que la participation au camp ne peut être achetée mais que les directives suivies lors de la création du premier camp resteront les mêmes.

Reprise de la ligne aérienne Zurich-Berlin

La Swissair va reprendre l'exploitation de l'ancienne ligne de la Lufthansa-Swissair, de Zurich à Berlin, via Stuttgart, et retour.

A la suite de la mise en service de la liaison directe Suisse-Berlin, la ligne Zurich-Munich, en service jusqu'ici, sera supprimée.

Assemblée des délégués de l'Union suisse des arts et métiers

L'Union suisse des arts et métiers tiendra dimanche, 23 novembre, une assemblée extraordinaire de délégués à Zurich. M. Gysler, conseiller national, parlera de la situation générale et M. A. Kägi, membre du comité, du problème des prix et des salaires.

— Tiens, bonjour, vieux... Alors, qu'est-ce que tu dis de neuf ? — Que c'est la moitié de dix-huit.

Connaissez-vous bien l'adorable TURMAC d'aujourd'hui? goûtez-la... un enchantement vous attend!

VALAIS

Venez-y voir!

Confortablement assis dans son fauteuil, il est facile à un fonctionnaire de Berne de prendre ses décisions.

Elles ne sont pas toujours marquées du bon sens le plus lumineux et croient quelquefois qu'Isrables ou Albines sont des faubourgs de Berne.

Tout par hasard, nous avons eu l'occasion, dernièrement, d'en voir un exemple magnifique sous la forme d'une lettre adressée par le Service « Energie et Chaleur » (ne pas confondre avec « inertie et lenteur ») à un entrepreneur de la vallée de Bagnes qui insistait pour obtenir l'autorisation de circuler avec sa camionnette.

Savez-vous l'argument qu'on a opposé à sa demande et le conseil qu'on lui a donné pour le transport de ses matériaux et de son outillage de Châble à Verbier?

Nous vous le donnons en mille. C'est... d'utiliser une bicyclette munie d'une remorque!!

C'était simple. Il suffisait d'y penser. Mais on pourrait demander au monsieur qui a signé la lettre de venir faire l'expérience et la démonstration.

P. Cl.

Vernayaz. - † Clovis Lugon.

(Corr.) — La population de Vernayaz a fait ce matin des obsèques émouvantes à la dépouille mortelle de M. Clovis Lugon, peintre, décédé subitement d'une crise cardiaque. Cette mort brutale laisse dans la peine ses nombreux amis. Ceux qui l'ont connu de près garderont un souvenir vivace du cher disparu, foncièrement bon et affable. Nous avions plaisir de le voir et d'entendre ses réparties pleines d'humour — dont il était prodigue — et marquées d'une douce philosophie.

En nous inclinant devant ce départ si brusque, nous prions sa famille si cruellement atteinte dans ses affections d'agréer nos condoléances émuës.

Chez les chasseurs du district de Conthey

La « Diana » du district de Conthey, nouvellement constituée, tiendra son assemblée annuelle dimanche 26 crt. à Place-Conthey, au Café de M. Jean Evéquo, distingué chasseur. A l'ordre du jour figure l'adoption des statuts, l'acceptation des nouveaux membres et la revendication concernant l'ouverture du district franc des Praz-Pourris.

MM. les chasseurs ne recevront pas de convocation personnelle. Toutefois, leur non-participation à l'assemblée sans en avoir prévenu le comité, laissera déduire qu'ils ne s'intéressent pas à la Société, et ils ne seront plus considérés comme membres. Et il faudra être membre de la « Diana » pour pouvoir faire la chasse au renard. Donc, chasseurs du district, à l'exception de ceux de Nendaz, venez tous à Conthey dimanche, à 14 h. Le Comité.

Une double arrestation à Brigue

On a cambriolé à Brigue le tronc de l'église Saint-Antoine. Par ailleurs, des malandrins ont « visité » la Consommation de Brigue, y faisant main basse sur une certaine somme d'argent ainsi que sur des marchandises.

Après une habile filature, la police de sûreté est parvenue à retrouver les coupables qui ont été mis en état d'arrestation. Il s'agit de deux individus de la région qui auraient de nombreux méfaits sur la conscience.

Des carottes géantes

On a cueilli dans le jardin potager de l'Orphelinat des garçons, à Sion, des carottes d'un poids remarquable. Trois d'entre elles pèsent respectivement 500, 300 et 295 grammes. Elles appartiennent à la variété appelée « Frise ». La Direction de cet établissement est disposée à céder de la graine de ces légumes aux personnes qui désireraient en faire l'essai dans leurs jardins. Avis aux amateurs.

Vouvry. - Soirée littéraire.

Dimanche 23 novembre, à 20 h., à la Grande salle, le « Chœur mixte » donnera une soirée sous l'expertise direction de M. le professeur A. Parchet, avec accompagnement au piano de Mlle Suzanne Breganti de Monthey. Si l'on ajoute qu'au programme figure aussi l'écrivain valaisan Maurice Zermatten, il y a lieu d'augurer pleine réussite.

Certificat de capacité pour les cafetiers et restaurateurs

Le 6e cours pour l'obtention du certificat de capacité des cafetiers et restaurateurs a commencé à Sion, le lundi 17 novembre. On y compte 39 candidats dont 30 du Bas-Valais et 9 du Haut-Valais.

C'est la plus forte participation que l'on ait eu à enregistrer depuis l'institution de ce cours.

On sait que c'est la Société cantonale valaisanne des cafetiers et restaurateurs qui en assume l'organisation.

Train spécial militaire

pour les troupes entrant en service mardi 25 novembre

de St-Gingolph de Champéry	arr.	7.54
	arr.	7.52
MONTHÉY	dép.	8.02
St-Maurice	arr.	8.13
St-Maurice	dép.	8.20
Evionnaz	»	8.28
Vernayaz	»	8.33
MARTIGNY	arr.	8.39
de Châtelard	arr.	7.40
ORSIERES	dép.	7.40
Sembrancher	»	7.56
Bovernier	»	8.08
Les Valettes	»	8.10
Martigny-Croix	»	8.20
Martigny-C. F. F.	arr.	8.30
MARTIGNY	dép.	8.42
Charrat	»	8.48
Riddes	»	8.59
Chamoson	»	9.03
Ardon	»	9.08
SION	arr.	9.15

Les militaires devront retirer leurs billets la veille.

La situation

L'événement du jour est l'offensive générale déclanchée mercredi matin en Cyrénaïque par les troupes anglaises. L'attaque eut lieu à 1 h. du matin; elle s'étend sur un front de 240 km. qui va de la côte méditerranéenne à l'est de Sollum à l'oasis de Djaraboub. Les troupes italo-allemandes qui occupaient des positions dans la région de Sidi Oman et sur le col d'Alfaia semblent avoir été complètement surprises, l'attaque ayant eu lieu en pleine tempête de sable.

Les premiers résultats sont que plusieurs unités italiennes de première ligne ont été encerclées. L'avance britannique était mercredi soir de 75 kilomètres. Prennent part à l'action des forces néo-zélandaises, indoues et sud-africaines. Cette offensive soulève un grand intérêt, et beaucoup se demandent si elle procèdera du même rythme que les trois précédentes qui ramenèrent finalement les Anglais à la frontière égyptienne.

Les Allemands, qui tiennent à s'assurer des quartiers d'hiver convenables pour une campagne dont ils n'entrevoient pas la fin, amorcent offensives sur offensives. Celle lancée contre Mourmansk n'a pas donné les résultats attendus. La poussée vers Tichvin a été bloquée et une contre-offensive russe a réussi à récupérer plusieurs villages occupés par l'ennemi. Au nord de Kalinin, des tentatives allemandes de traverser la Volga ont été brisées net; ce sont au contraire les troupes soviétiques qui, plus à l'ouest de ce secteur, ont réoccupé plusieurs localités. Des combats d'une extrême violence se déroulent dans les régions de Volokolansk, à 100 km. à l'ouest de Moscou, et à Mojaïsk. Au sud de Toulou, les Russes ont aussi passé à l'attaque et occupé plusieurs villages après avoir tué, blessé ou fait prisonniers 6000 Allemands, détruit une centaine de tanks et 25 camions.

Dans le bassin du Donetz, les troupes germano-hongroises ont marqué quelque avance, mais une tentative d'enveloppement de Rostov par le nord-est a complètement échoué; 113 tanks, 273 camions blindés et de nombreuses pièces d'artillerie sont restés aux mains de l'ennemi. Dans ce secteur, 5000 prisonniers italiens ont été faits.

En Crimée, la lutte se poursuit à l'est de Kertsch. Les forces soviétiques battent en retraite, mais elles tiendraient encore une partie de la ville. Sébastopol est toujours soumis au bombardement des stukas et de l'artillerie lourde allemande; une position importante aurait été prise qui isolerait la citadelle de la terre ferme.

Dans l'ensemble du front, les Allemands annoncent avoir capturé ces derniers jours 10,000 prisonniers et

171 chars d'assaut. Comme on le voit, les pertes s'équilibrent et l'offensive allemande, qui a pu gagner du terrain en Crimée, stagne sur tout le reste du front.

* * *

A Gondar, les troupes britanniques, appuyées par celles du négus, ont attaqué les positions italiennes et les ont délogées de plusieurs points d'appui sur le lac Tana. C'est sans doute la conclusion qui approche, le cercle de fer se resserrant de plus en plus autour des défenseurs italiens.

* * *

Les négociations nippo-américaines marchent au ralenti, aucun des deux partenaires ne voulant lâcher du lest. Le Japon réclame latitude entière vis-à-vis de la Chine, mais l'accord de 1917 entre les Etats-Unis et le Japon affirme l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Empire céleste. Tokio réclame en outre la suppression du cordon militaire et naval d'après lequel les Anglo-Saxons encercleraient le Japon de Singapour à Vladivostok. Mais ici il apparaît à beaucoup que c'est la conclusion du pacte tripartite qui a forcé, dans un but de commune défense, les Etats anglo-saxons à établir en Extrême-Orient des positions et des bases militaires qui, aux yeux des Nippons, sont des mesures d'encerclement.

On voit donc que la situation dans le ciel extrême-oriental n'est pas près de s'éclaircir. L'abandon par le Japon de sa politique axiale serait vraisemblablement le seul moyen de couper le nœud gordien de cette question, cruciale au possible.

* * *

On se souvient qu'en 1939, une partie de la Pologne avait passé aux mains allemandes et l'autre aux mains des Russes. Restait une portion de territoire englobant le centre du pays avec Varsovie que les Allemands avaient érigé en protectorat.

Un ukase du Führer, proclamé mardi à Berlin par M. Franck, qui est aujourd'hui gouverneur des provinces polonaises occupées, vient d'inclure la Pologne entière dans le Reich allemand.

Des écrivains allemands ont, d'autre part, donné à entendre que le Danemark, qui ne s'est point défendu, jouirait d'une situation privilégiée, tandis que la Hollande qui s'est permise de résister, sera soumise aux lois de la guerre.

Quant à la France et à la Belgique, qui respectent scrupuleusement les clauses d'un dur armistice, leur indépendance sera reconnue dans le nouveau statut de l'Europe que sont en train de nous préparer les grands vainqueurs de l'heure actuelle.

A moins que d'ici là des événements imprévisibles viennent changer le cours des choses. F. L.

Questions valaisannes

La session du Grand Conseil vient de se clore. Le Conseil d'Etat peut retourner à ses soucis. Ils sont sans doute les soucis du peuple. Mais il nous paraît que, sur certains points, ils revêtent pour lui un caractère moins lancinant que pour un nombre grandissant de travailleurs.

Notre gouvernement a été la première autorité constituée en Suisse à publier un appel aux industriels pour une adaptation convenable des salaires. Il fut... suivi notamment par le conseil municipal de Zurich et par M. le conseiller fédéral Stämpfli. Mais d'où vient, après que l'on a eu le mérite de montrer l'exemple, ce changement sinon d'attitude, du moins de langage que l'on constate dans la déclaration remise à la presse par la chancellerie d'Etat au commencement de novembre? Or on distingue une particulière... déférence pour « les industries travaillant en Valais ». Or le Conseil d'Etat, qui a visité Chippis il y a quelques semaines, doit savoir que toutes les entreprises n'ont pas droit à ces félicitations. Le réquisitoire fait à Berne par M. le conseiller national Dellberg, que le « Rhône » a résumé, reste valable pour certaines industries. Car les améliorations ont été insuffisantes, en regard surtout des bénéfices réalisés. Nous comprenons que M. l'avocat Pfammatter, interpellant à ce sujet au Grand Conseil, ait conclu qu'il ne serait satisfait de la réponse du Conseil d'Etat que le jour où les salaires seraient raisonnablement augmentés.

Ce n'est pas non plus sans raison que le journal de la Ligue vaudoise, le « Grütli », à plus d'une reprise a posé la question: « Que se passe-t-il dans les mines du Valais? » Dans certaines mines, du moins, précisons-nous. Les ingénieurs, ouvriers et techniciens polonais, en quittant tel chantier séduisant, ont montré un esprit de décision et de solidarité sans doute justifié. Les nécessités de la vie empêcheront nos ouvriers de manifester de pareille façon, d'autant plus que leurs organisations syndicales sont fort loin de les engager à l'action directe. M. Theytaz, rédacteur de la « Patrie valaisanne », vient d'écrire non sans quelque raison: « Rien de plus légitime, de plus paisible, de plus anodin et de plus bourgeois si l'on peut dire que le travail de la F. O. M. H. en Valais depuis quelque temps. » La F. O. M. H. construit à Sierre, comme tous ceux qui ont des capitaux à préserver des risques monétaires; mais ce n'est pas encore un motif de s'embourgeoiser. La transition paraît brusque entre la période héroïque de la dictature du prolétariat et un collaborationnisme peu vigoureux du côté ouvrier que l'on dénonçait autrefois avec indignation.

* * *

Pendant ce temps, le coût de la vie augmente. Le contrôle fédéral des prix est en butte un peu partout à des critiques. Il faut lui souhaiter assez de fermeté pour ne pas s'en soucier trop. Car la plus fondée de ces attaques est bien celle qui relève son insuffisante efficacité.

Le Valais est un des cantons qui donnent sur ce point l'exemple d'un fédéralisme trop peu créateur pour appliquer même convenablement les décisions de Berne. Ces temps-ci seulement, par exemple — c'est-à-dire après que nombre de loyers ont été augmentés contrairement aux arrêtés — la population de certaines villes commence à se douter qu'il existe des prescriptions contre ces hausses. Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de se contenter de « rappeler » les prescriptions du rationnement et du contrôle des prix doivent être scrupuleusement observées? Ou se dispose-t-il enfin à organiser effectivement un « contrôle »?

Nos agriculteurs se demandent évidemment, dans cette atmosphère d'indiscipline, pourquoi ils seraient plus royalistes que certain roi et ne profiteraient pas du marché noir. Mais ils comprendront aussi que tout se tient, que les prix exagérés dans un domaine entraînent le renchérissement ailleurs, et notamment que des prix de 60 fr. et plus la toise de Fully sont un phénomène malsain, favorisant la dépossession des paysans par les détenteurs de capitaux. Ici encore, le Valais devrait prendre plus au sérieux les

mesures fédérales contre la spéculation sur les terres, même si leur application à la diversité des conditions présente chez nous plus de difficultés qu'ailleurs. Il est juste d'exiger une meilleure organisation du commerce des vins, un abaissement de la marge dont bénéficie le commerce en même temps que la protection des commerçants honnêtes contre la concurrence déloyale et la fraude. Mais il faut aussi éviter que le coût des terres et de la production s'élève à tel point que le vin coûte trop cher pour se vendre.

Le peuple doit admettre la nécessité d'une discipline économique spéciale dans la période actuelle, et le gouvernement doit savoir non seulement rédiger des rappels à l'ordre ou des appels, mais imposer cette discipline dans l'intérêt de tous et surtout des petites bourses.

* * *

Si l'Etat ne montre pas l'autorité voulue pour assurer l'ordre économique, il sera parmi les victimes du désordre. La question financière est liée à la situation économique. M. le chef du Département des finances l'a relevé au Grand Conseil avec la force voulue et il faut le féliciter de sa fidélité à cet idéal de l'équilibre du budget. Il sera cependant permis de relever que les méthodes d'accroissement des ressources fiscales (augmentation des droits de timbre pour un montant de 75,000 fr.) relèvent en partie de la politique des petits moyens plutôt que d'une conception chirurgicale de l'hygiène financière. Ce n'est pas lui, au surplus, qu'il faut rendre responsable de ne pas empoigner le taureau par les cornes. L'abâtardissement des partis politiques rend notre système incapable de réformes importantes. La nouvelle loi, qui devait remplacer « une législation surannée, insuffisante, instituer une plus juste répartition des charges fiscales » (Message du Conseil d'Etat), attend encore dans les cartons. Mais, sans parler de ce grand œuvre, des mesures frappant le contribuable moins au hasard et donc moins arbitraires n'auraient-elles pu être trouvées? La « Patrie valaisanne » a repris cette proposition de l'organisation agricole frivole des « Greffons »: au lieu d'une augmentation simplement proportionnelle de l'enregistrement des actes translatifs de propriété et autres, taxes spéciales sur les bénéfices provenant de la spéculation sur les terres, sur ces bonnes affaires quelque peu contraires aux dispositions fédérales. Les difficultés techniques ne doivent pas rendre l'idée impraticable. On réserverait des exemptions de droit dans les cas de désendettement par la vente. Ce serait faire servir au bien financier un phénomène que même un contrôle accentué ne supprimerait pas complètement. Il y a en outre les bénéfices énormes de certaines industries de guerre. Toujours elles? Sans doute. Car lorsqu'on distribue, sur quatre actions, une action valant environ 1000 fr., la rente du capital est assez forte pour qu'à la fois les salaires soient mieux augmentés et les contributions au fisc plus largement consenties.

Le succès du plan Wahlen montre que les réactions de nos paysans sont saines et courageuses. Le monde ouvrier se détourne de la décomposition marxiste. A l'argent de se soumettre aussi au bien commun et de servir le pays. Louis Perraudin.

Une nouvelle armée britannique. — On annonce officiellement que la nouvelle armée formée dans le désert occidental est appelée « huitième armée ».

SUISSE

Tableau de l'inégalité fiscale entre les cantons

Imposition dans les chefs-lieux des cantons en 1940:

	Revenu		Fortune	
	5,000 fr.	10,000 fr.	50,000 fr.	200,000 fr.
Zurich	273	890	258	1551
Berne	369	1055	341	1595
Lucerne	263	810	339	1960
Altorf	162	568	338	1810
Schwyz	79	326	574	2216
Sarnen	170	581	385	1613
Stans	92	402	478	1950
Glaris	82	355	432	1752
Zoug	191	759	436	1738
Fribourg	230	825	427	2180
Soleure	239	714	231	1982
Bâle	194	626	84	1222
Liestal	172	499	330	1777
Schaffhouse	292	769	393	2105
Hérisau	242	1082	662	2882
Appenzell	248	901	642	3309
St-Gall	276	1131	699	2827
Coire	366	1472	400	2081
Aarau	248	602	366	1711
Frauenfeld	255	659	284	1507
Bellinzone	340	956	511	2297
Lausanne	200	653	171	1719
Sion	239	543	381	1678
Neuchâtel	218	704	376	2115
Genève	122	688	176	1124

Le succès du plan Wahlen

A la Société suisse d'agriculture, le professeur Howald a fait une conférence sur « l'exploitation agricole durant la troisième année de guerre ». L'orateur a constaté que le plan Wahlen a été réalisé et qu'il a été un succès du point de vue de la production. Il a insisté ensuite sur l'importance du travail technique dans l'agriculture et proposé de développer la communauté du travail dans les villages sous la forme de l'entraide. Le paysan supporte une charge particulière due aux problèmes des prix et doit surtout livrer son attention à la politique financière afin d'éviter, comme pendant la dernière guerre, le déséquilibre dans la politique des prix. Finalement, le professeur Howald a adressé un appel à la paysannerie de rester ferme en face des revendications des citadins pour obtenir des vivres par des moyens détournés, car le marché noir porte préjudice aux pauvres et constitue un délit envers le peuple.

L'électrification

de la ligne Lucerne-Meiringen

Mardi a été inaugurée la traction électrique sur la ligne du Brunig, Lucerne-Meiringen.

A côté de divers avantages, cette transformation permettra de réduire la durée des voyages. C'est ainsi que le trajet se Meiringen au Brunig se fera en 15 minutes, alors que les locomotives à vapeur mettaient jusqu'ici de 27 à 30 minutes.

Le renchérissement des saucisses

Selon de nouvelles prescriptions du Service du contrôle des prix, les prix de détail actuellement en vigueur des cervelas, wienerli, schübli et gendarmes peuvent être relevés de 10 % au plus dès le 17 novembre. Ce taux ne peut cependant être intégralement appliqué que si le charcutier est en mesure d'en prouver la nécessité. Pour les autres saucisses vendues à la pièce ou au poids (hormis les bouidins et les saucisses au foie, les salamettis et salamis suisses), les prix de détail nets actuellement appliqués peuvent être relevés dans les limites du renchérissement des matières premières et auxiliaires intervenu depuis le début de juillet 1941, au plus cependant de 10 %. S'il résulte des calculs des prix de vente qu'ils se terminent par 3 ou 4 centimes, ceux-ci peuvent être arrondis au sou suivant et ceux qui finissent par 8 ou 9 ct. au dixième suivant. Par analogie, les prix se terminant par 1 et 2 ou 6 et 7 ct. devront être ramenés au dixième ou au sou inférieur.

Une nouvelle source de vitamines

Un professeur allemand a découvert que le fruit de l'églantier, dont on nous dispensera de rappeler le nom vulgaire et dont le nom scientifique est « cynorrhodon », est particulièrement riche en vitamines C. Dès l'automne dernier, il en fit faire une abondante cueillette en Bulgarie, — le pays des roses — où cet arbuste croît à profusion. Les fruits séchés furent distribués en Allemagne et incorporés à divers aliments. Pour en étendre et en perfectionner la préparation, une usine a été installée près de Sofia, où les fruits de l'églantier sont séchés scientifiquement et réduits en poudre. Ils ont été ramassés dans tout le pays, de sorte que l'on a obtenu une récolte de 5 à 6 millions de kilos au lieu de 1,200,000 l'an dernier. Cette quantité suffit à pourvoir 10 millions d'hommes de vitamines C pendant un mois. La demande surpasse déjà l'offre et l'on suppose que ce nouveau produit va constituer un article d'exportation intéressant pour la Bulgarie... et peut-être pour d'autres pays.

Une femme qui est alitée depuis 74 ans. — En Italie, près du lac Massaciuccoli, cher au compositeur Puccini, vit une vieille femme âgée de 95 ans, Elisabeth Quilici. Ce qui est extraordinaire dans son cas, ce n'est certes pas son âge, mais le fait qu'elle a été obligée de garder le lit depuis... 74 ans. Atteinte d'une fièvre mystérieuse et de convulsions quand elle avait 21 ans, elle fut alors contrainte de s'aliter.

En dépit de tous les soins, elle ne put jamais se relever. Durant ces soixante-quatorze ans de quasi-immobilité, Elisabeth Quilici n'eut à souffrir que d'une bronchite.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

Banque TROILLET, Martigny
Prêts hypothécaires et billets aux meilleurs taux
Rachat d'obligations et créances

L'Huile de Foie de Morue POUR VOS ENFANTS
est très rare, mais **MALVITAN** la remplace avantageusement
Droguerie Valaisanne J. Lugon - Martigny

AVEC de bons



MEUBLES
de la bonne
LITERIE

Nos ateliers de tapissiers sont réputés depuis des années.

MEUBLES REICHENBACH
& C^o S. A., SION

Le Meuble qui plaît !
Magasins : Av. de la Gare, à Sion
Léon Torrent, à Monthey

JUMENT

Je mettrai en hivernage pour quelques semaines ou en vente une bonne **JUMENT** poulainière, primée aux concours fédéraux. A. Chappot, Chartrat, tél. 6 20 75.

A louer à Martigny-Ville
Rue des Alpes, une
CHAMBRE
meublée ou non, chauffable, dans laquelle on peut faire la cuisine. S'adr. Henri Darbellay, r. l'Eglise, Martigny.

A VENDRE
un millier de
choux blancs
pour choucroute et boucheries. Même adr., à vendre
2 porcs
de 6 et 7 tours. Eventuel échange contre un gros.
Robert Vaudan, rue des Alpes, Martigny-Ville.

ALLEMAND
ou italien garanti en 2 mois
DIPLOME
commercial en 6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois. Diplômes langues, interprète, correspondant, sténodactylo et secrétaire en 3 et 4 mois. Références.
Ecoles Tamé, Lucerne 4 ou Neuchâtel 4.

Roues de brouettes
en fer, livrées dans toutes les hauteurs et longueurs de moyeu, de suite franco. Demandez prix-courant R.
Fritz Bögli-von Aesch Langenthal 45.



IMPRIMERIE PILLET — MARTIGNY

Vous trouverez le nom „Canton“ dans les fourrures élégantes et de qualité



Collection de NUTRIA. LONG POILS. ASTRAKAN. Toutes Fourrures mode nouvelle.

FOURREUR CANTON
20 Rue de Bourg, LAUSANNE



Utilisez judicieusement votre ration de savon !

- 1** Avant tout, le produit que vous achetez importe. Vous vous en tirerez toujours bien en achetant un produit de marque éprouvé - comme Radion - offrant toute garantie de douceur, d'efficacité et de ménagement de votre linge, si difficile à remplacer.
 - 2** Utilisez une seconde fois la solution de votre première cuite. Il s'agit aujourd'hui d'économiser le savon. Avec une bonne lessive comme Radion, vous pouvez utiliser une seconde fois la solution de votre première cuite pour le lavage des couleurs ou du linge de cuisine. Au besoin, ajouter un peu de solution fraîche de Radion. De plus, la solution de lavage déjà employée convient très bien aussi pour tous nettoyages en général; récurage des planchers, escaliers, tables; nettoyage de seaux, bidons, seilles, etc.
 - 3** Ne jamais mélanger Radion avec d'autres produits. Employez Radion toujours seul et ne le mélangez jamais avec des « ersatz », si nombreux aujourd'hui sur le marché. Nous ne pouvons répondre que de Radion et l'action appréciée du Radion n'est vraiment assurée que si vous employez Radion seul.
- SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN**



PLASTIC

Le complet PLASTIC ne le cède en rien aux autres complets, vendus au même prix, mais il est plus élégant. Son élégance ne se borne pas aux petits détails exigés par la mode, mais elle est due avant tout à son modelé, qui est bien plus chic. Ce modelé, c'est l'entoilage plastique, taillé et travaillé „en forme“, qui vous le donne. Il est exactement adapté à la coupe de l'étoffe.

Le complet PLASTIC n'est pas plus cher que les complets du type courant.

Le complet le plus élégant
grâce à son entoilage plastique

Venez vous convaincre vous-même, sans engagement, de l'élégance remarquable des complets PLASTIC!

VENTE EXCLUSIVE :
Ducroy Frères
MARTIGNY

Etudes commerciales
se terminant par le diplôme, pour commerce, administration, banques, hôtellerie. Cours spéciaux d'allemand et autres langues étrangères. Cours pour secrétaires, aide-médecins et vendeuses. Classes séparées pour messieurs et dames. Immeuble uniquement réservé à l'école. Office de placement. Demander prospectus et tous autres renseignements à L'ECOLE DE COMMERCE GADEMANN, Zurich, Gessnerallee 32.

ON CHERCHE A ACHETER
vieux bahut
et
vieille channe
en étain. S'adr. G. Kiefer, Bienne, rue Dufour 66.

Bonnes occasions
Lits Louis XV, literie neuve 100 fr. Armoires à 1 et 2 portes 40 fr. Canapés 50 fr. Tables rondes et carrées. Buffets de cuisine 30 fr. Dressoirs chêne 140 fr. Carlorifères. Tables de nuit 5 fr. Commodes 35 fr. Secrétaires 120 fr. Duvets 25 fr. Habits, complets, pantalons, chaussures.
A. DELALOYE, Meubles Martigny-Bourg
On cherche à louer **Lac de montagne** si possible peuplé de vairons. Offres sous 6114 L. à Annonces Suisse S. A., Lausanne.
Imprimerie J. PILLET

Favorisez de vos achats les annonceurs du journal „Le Rhône“

Les abonnements de
Radio Steiner
plus avantageux que jamais!
STEINER SA BERNE

Sportifs, alpinistes, chanteurs, orateurs, fumeurs, emploient les
TABLETTES MERZ PUR SUC DE PLANTAIN



Spécialité de Merz & Cie. S. A., Aarau
contre la toux, l'enrouement et le catarrhe

Feuilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 39

Un mari de premier choix
ROMAN DE MAX DU VEUZIT

— Deux mois, fit-il en tressaillant. Y a-t-il déjà deux mois ?
— Mais oui ! Vous voyez que vous ne vous êtes pas ennuyé avec moi !
Elle paraissait ravie, mais n'envisageait pas la question sous le même angle, il demeurait grave.
— Je n'aurais jamais cru que je pouvais vivre deux mois de cette vie insipide et désœuvrée, murmura-t-il.
— C'est un succès que j'enregistre à mon profit.
— Non, fit-il gravement. C'est une oisiveté qui retombera peut-être un jour sur vous, jolie madame ! Elle partit de rire.
— Parce qu'il vous semble toujours que vous devez travailler pour vivre. Allons, Didier, croyez-moi ! La vie est belle quand elle est exempte de soucis. Habituez-vous, hardiment, aux avantages qu'elle comporte pour vous.
Il ne répondit pas.
Un instant, ses yeux regardèrent la jeune femme que le beau soleil méditerranéen nimbait d'or, puis ses yeux errèrent sur la mer, où une voile lointaine jouait entre le ciel et l'eau.
Il se compara à cet esquif ballotté par les éléments. Ici aujourd'hui, où serait-il demain, si les vents intervenaient contre lui ?
Cette petite Claude était une charmante compagne,

agréable et un peu insignifiante. Il avait rêvé d'aventures, de choses extraordinaires. Ce mariage commencé en fantastique roman, se poursuivait en histoire bien sage, bien normale. Claude l'avouait ; déjà, elle s'était complètement installée dans le mariage... Un jour viendrait où, naturellement, elle lui tomberait dans les bras et deviendrait véritablement sa femme, sans heurts, sans émoi, sans amour... Le fil à la patte qu'il avait cru s'attacher pour de lointains ébats et de tumultueuses aventures, finirait bien prosaïquement en petite vie rangée, désœuvrée, insignifiante, dans des palaces où tous les jours se suivaient avec leurs mêmes coutumières conventions de snobisme ridicule ou d'usages surannés que la haute société estime de bon ton.
Ça suffisait à Claude, puisque c'était « high-life », ça suffirait-il longtemps à l'homme qu'il était, au moins vagabond, habitué à voler sous tous les cieux et à qui on offrait une cage dorée ?

XXV

— Voici trois fois que je vous pose la même question, mon ami, vous pourriez me répondre.
Didier leva le nez sur sa femme et la regarda.
— Je vous écoute, fit-il poliment.
— Où vagabondiez-vous encore ? Je vous parle et vous ne m'écoutez pas.
— Ma pensée était ailleurs, pardonnez-moi.
— Votre pensée n'était pas loin. Cette femme seule, à la table voisine, vous intéresse. C'est probablement la dame de la nuit que vous retrouvez avec plaisir ici ?
Il fronça le sourcil ; l'air acerbe de Claude l'obsédait soudainement.
— Je ne sais ce que vous voulez dire. Je ne connais pas cette femme, mais elle a, certainement, un

air plus aimable que vous n'avez aujourd'hui. Que signifient ce visage ravagé et cette mauvaise humeur ?
— Si vous croyez que c'est amusant de manger en face d'un homme tout occupé d'une autre femme.
— Ai-je réellement une semblable attitude ? Nous venons d'arriver, on nous sert les hors-d'œuvre, je n'ai pas eu encore le temps d'être si discourtois avec vous.
— Vous n'avez pas à vous abriter derrière une question de minutes. Tous vos instants et tous vos regards m'appartiennent.
— N'exagérez pas, je n'ai pas abdiqué mon indépendance à votre profit.
— Vous faites erreur, je ne vous ai pas épousé pour autre chose, et je ne vous paie pas pour que vous tombiez en pâmoison devant nos voisines de table.
Il pâlit un peu. Cependant, son sourire narquois, qui était plus rare sur ses lèvres, depuis quelque temps, recommença à poindre.
— Je n'aime pas beaucoup, Claude, que vous me jetiez votre argent à la tête, je crois vous l'avoir déjà dit... Et si vous vous rendez compte combien votre fortune fait piètre figure, jointe à votre air courroucé, auprès du visage aimable des autres femmes...
Les yeux de la jeune énergumène étincelèrent.
— Ne me provoquez pas, Didier ! Je me sens de taille à vous rabattre le caquet. Ce matin, vous avez refusé de me suivre à la promenade, sous prétexte d'écritures à faire. Or, un quart d'heure après vous avoir quitté, je vous apercevais, parcourant la promenade des Anglais, avec un homme. Un individu, entre parenthèses, qui ne présentait pas trop bien avec ses effets de confection ! Vous étiez gai, discu-

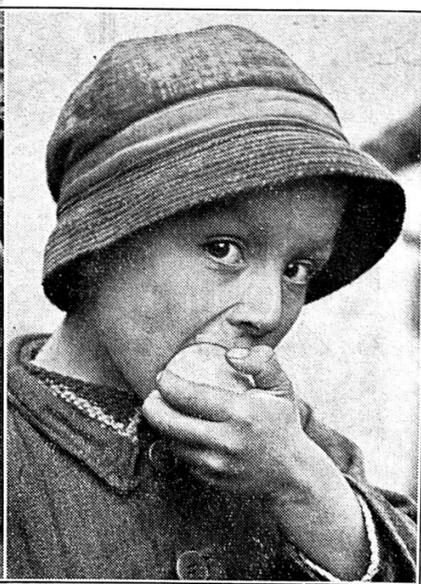
tant avec verve et paraissant très excité. Or, jamais avec moi vous n'acceptez de faire cette promenade : « Il y a trop de monde », prétextez-vous, et moi, bonne bête, je finis toujours par céder et par me priver de cette sortie. Il semble que ce soit ma présence qui vous gêne ! Ce matin, la promenade des Anglais n'était ni une exhibition ni un capharnaüm de gens de toutes sortes. Avec un étranger, elle devenait accueillante. C'est comme j'ai remarqué qu'en ma compagnie vous vous efforcez de passer inaperçu, vous ne saluez jamais, vous prétendez ne connaître personne. Or, ce matin, je vous ai vu saluer un tas de gens... Vous avez serré des mains... Loin de moi, Monsieur est souriant et aimable ; en ma présence, il est compassé et réservé.
— Parce que les gens que j'ai salués ce matin ne valent pas la peine que je les reconnaisse devant vous.
— Allons donc ! S'ils n'étaient pas convenables, vous les ignoreriez. Je vous connais assez pour ne pas supposer que vous vous compromettiez dans d'inavouables relations ! Non, mais, d'ordinaire, Monsieur est avec sa femme, et comme il est gêné de dire qu'il est marié, il feint de ne connaître personne. Voilà la vérité, vous avez honte de moi !
Il haussa les épaules sans répondre.
Qu'aurait-il dit, d'ailleurs ? En lui-même il convenait que tout ce que disait la jeune femme était vrai. Ses remarques étaient justes... Claude était bonne observatrice. Il lui rendait justice de ne pas le quereller à tort. Mais qu'y pouvait-il ?
Ce matin, il avait eu besoin d'avoir une conversation sérieuse avec un homme venu spécialement de Paris pour lui parler... Il ne pouvait pas avouer cela à Claude, elle aurait exigé un tas d'explications. C'est qu'en effet, Claude s'installait dans le mariage



M. KURUSU A WASHINGTON. — L'envoyé spécial du gouvernement japonais est assisté de l'amiral Nomura, ambassadeur du Japon à Washington, dans ses importantes entrevues diplomatiques avec M. Roosevelt et M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat. Le monde entier suit avec un puissant intérêt ces entretiens d'une importance capitale.



DE BELLES POMMES POUR NOS PETITS MONTAGNARDS. — Les écoliers du village valaisan de St-Martin ont accueilli avec des cris de joie l'organisation Pro-Juventue qui leur a fait distribuer de belles pommes, ce fruit si sain et savoureux. Quel plaisir de mordre à belles dents dans cette grosse pomme !



LE PROFESSEUR MAURICE LUGEON, DE LAUSANNE, A L'HONNEUR. — La séance solennelle de rentrée de l'Université d'Aix-Marseille a été présidée par M. Jérôme Carcopino. Au cours de la cérémonie, deux éminents étrangers, le prof. Maurice Lugeon de Lausanne, et M. Eugenio d'Ors (Espagne) ont été nommés docteurs « honoris causa ». — Le Prof. Lugeon remerciant l'Université qui vient de lui décerner le diplôme.

GRAND CONSEIL

SEANCE DU MARDI 18 NOVEMBRE
Présidence : B. de Lavallaz

Cette séance s'ouvrit sous le signe de trois interpellations. La première concernait les conditions d'existence des ouvriers. Elle fut développée par M. Pfammater, qui releva les salaires insuffisants des ouvriers, notamment de ceux de l'usine d'Aluminium. Les forts tantièmes délivrés aux actionnaires, dit-il, devraient permettre d'accorder aux ouvriers des augmentations plus substantielles que celles qui leur ont été consenties.

M. Mce de Torrenté présente une thèse analogue ; il met en relief la situation précaire des ménages ouvriers face au coût actuel de l'existence. L'Etat, qui a déjà pris des mesures pour l'amélioration des conditions de ses employés, devrait s'intéresser aussi aux ouvriers de l'industrie privée chez qui se manifeste aujourd'hui un mécontentement aussi profond que légitime. En regard d'une augmentation du coût de la vie d'environ 30 % depuis 1939, que sont devenus les salaires des ouvriers ? En est-il qui aient augmenté seulement de 10 % ? M. de Torrenté suggère, à côté d'allocations familiales raisonnables, l'institution de contrats collectifs obligatoires pour toutes les catégories de travailleurs.

M. Troillet répond que l'Etat a été le premier à réajuster le salaire de ses employés tout en lançant un appel à la grosse industrie. Quant à l'Aluminium, les dirigeants de cette entreprise affirment qu'ils ont tenu compte de l'augmentation du coût de l'existence en accordant à leur personnel des augmentations correspondantes.

Le chef du Département de l'Intérieur s'occupe de la question des contrats collectifs et il prend bonne note des observations et vœux émis par les interpellateurs.

M. Pfammater ne s'estimera toutefois satisfait que le jour, dit-il, où tous les salaires auront été raisonnablement améliorés.

La troisième interpellation, que nous avons annoncée pour ce mardi matin, fut déposée par M. Boson et largement développée par l'interpellateur. Elle posait au Conseil d'Etat la question de savoir où allait la différence entre le prix du vin payé au producteur et celui qui est réclamé au consommateur. M. Boson note à l'appui de sa demande le relèvement du coût général de l'existence, celui des produits nécessaires aux soins de la vigne, ainsi que celui de la main-d'œuvre. Or, les prix payés cet automne ne correspondent pas du tout à cette augmentation ; les prévisions optimistes des viticulteurs ont fait place à une triste désillusion. Pas frondeurs le moins du monde, ceux-ci ne peuvent admettre que des vins payés l'an dernier 80 ct. au producteur soient vendus en gros aujourd'hui 1 fr. 50. Il est, d'autre part, incompréhensible que devant la loi de l'offre et de la demande qui régit tous les marchés, le consommateur doive payer de 2 fr. 20 à 2 fr. 60 (à Monthey. Réd.) le litre de vin.

M. Troillet rétorque que la situation actuelle répond à un état de choses que nous ne pouvons pas changer. La récolte suisse de 1941 a été de 90,000,000 de litres, dont un quart environ pour le Valais. D'autre part, les vins étrangers, dont l'afflux s'était ralenti l'an dernier, entrent de nouveau, concurrençant nos vins. Notre production s'écoulant surtout en Suisse allemande, il ne faut pas, par des prix prohibitifs, risquer de perdre le marché des vins que nous avons eu tant de peine à gagner. M. Troillet ne voit pas la possibilité de modifier la marge incriminée entre le prix au producteur et celui réclamé au consommateur. Il espère toutefois que les prix payés cet automne ne seront pas définitifs et que, en dépit du peu de commandes reçues, nos commerçants en gros pourront parfaire ces prix au contentement des viticulteurs.

M. Boson prend note des déclarations de M. Troillet sans cependant s'en déclarer entièrement satisfait. L'intervention Boson et consorts était acculée sans rémission dans un cul-de-sac. Trop d'éléments, en effet, rentrent en jeu dans un problème aussi complexe que celui qui fut posé à notre autorité exécutive. Il était néanmoins bon qu'il provoquât une discussion, car les intérêts de la plus grande partie de la population étaient en jeu : ceux des vigneron et ceux des consommateurs, ceux qui peinent et ceux qui sont taillables et corvéables à merci.

Cette interpellation liquidée, M. le président de Lavallaz annonce une séance de relevée pour 14 h. 30, ce qui permettra de terminer le jour même l'examen des derniers tractands figurant au programme de la présente session.

Puis l'on passe aux différents projets de correction de cours d'eau. Celui concernant la **Sionne**, dont les travaux sont devisés à 80,000 fr., franchit le premier le cap des délibérations en premiers et seconds débats, muni de la clause d'urgence. L'Etat contribuera au 25 % des frais qu'assumera la commune de Sion.

Le **torrent du Saxonnet**, à Saxon, à chaque crue, inonde les propriétés voisines. Les travaux qui y sont prévus sont non seulement d'une utilité certaine, mais d'une nécessité absolue. 50,000 fr. y seront consacrés, dont 1/4 seront payés par l'Etat. Projet adopté avec clause d'urgence y attachée.

Le **torrent des Rayes**, sur la commune de Lens, charrie chaque année des quantités de matériaux évalués à 1200 mètres cubes, qui viennent se déverser sur les propriétés riveraines. La Commission s'est rendue sur place le 11 novembre pour une vision locale. Elle a reconnu que l'endiguement de ce cours d'eau ne pouvait plus souffrir de retard et recommande l'adoption du projet. Devis : 42,000 fr., dont 1/4 à la charge de l'Etat. Adopté avec l'urgence.

Le projet de correction de l'**Eau Noire** (rapporteur M. Bétrisey) comporte la construction d'une digue, car les eaux qui embrassent un bassin de 72 km² mettent souvent en danger la route internationale de Chamonix ainsi que plusieurs bâtiments en aval du Châtelard. Les travaux qui y sont prévus et devisés à 60,000 fr. incombent aux communes de Finhaut et Trient. L'Eau Noire se jette dans le Trient au-dessous de Tête-Noire et ne touche qu'une portion infime du territoire de la commune de Trient. Celle-ci s'est donc opposée à ce qu'une partie des frais de correction soit mise à sa charge. La Commission,

toutefois, n'a pas cru devoir retenir cette réserve et le projet est adopté tel que présenté par le Pouvoir exécutif.

La **Dranse**, principal affluent du Rhône, arrose un bassin de 638 km². De toutes nos rivières, il en est peu qui aient causé des dégâts aussi graves. L'inondation de 1818 est encore présente à toutes les mémoires, et celle de 1920 qui endommagea plusieurs ponts et ravina des vignobles à Bovernier et à Martigny-Ville rappelle qu'un danger latent subsiste pour les riverains et que les digues de cette impétueuse rivière doivent être surveillées de près. La crue de 1940 a encore malmené les boidures dont les maçonneries caduques s'écroulent en aval du pont du chemin de fer, près de la gare de Martigny, sur la rive gauche. Une rupture des digues causerait un désastre irréparable. Des travaux doivent donc être exécutés sur plusieurs sections d'une longueur totale de 700 mètres. Incombant à la seule commune de La Bâtiatz, ils sont devisés à 165,000 fr., sur lesquels l'Etat apportera sa contribution ordinaire de 25 %.

M. H. Chappot, président de La Bâtiatz, intervient pour demander d'abord une rectification au texte du projet gouvernemental qui, en tête, porte à tort les termes de « commune de Martigny-Bâtiatz », alors que seules les communes de la Ville, du Bourg et de la Combe ont le droit d'intégrer à leur dénomination le nom de « Martigny », cela en vertu de l'acte de partage des cinq localités constituant l'ancienne grande commune de Martigny.

M. Chappot fait ensuite ressortir l'importance et l'urgence des travaux à exécuter, les beaux terrains arborisés — fruit du travail assidu d'une population laborieuse — étant sous la menace d'une destruction totale en cas de rupture des digues.

M. Maxit, membre de la Commission, appuie fermement le projet qui est admis, la clause d'urgence incluse.

Le projet de correction de la **Rogneuse**, à Massongex, venait en seconds débats. Il fut adopté sans discussion. Aux frais devisés à 35,000 fr. participeront : l'Etat pour le 25% et la Confédération pour le 21%.

La **route Sion-Bramois-Chippis** est l'objet d'un projet de correction à l'intérieur de ce dernier village. Rapportait M. Ant. Mathey. Il s'agit d'un carrefour intéressant grandement la circulation. Des travaux consistent en l'expropriation de bâtiments et places avec les propriétaires desquels l'administration communale et l'Etat sont tombés d'accord pour un prix de 30,000 fr. La Commission s'est transportée sur place le 4 novembre et a reconnu qu'une expertise aurait grevé davantage le budget des requérants. Ce projet est donc adopté avec l'urgence réclamée.

L'**asile des vieillards** de Sion doit être agrandi. Il fait l'objet d'un projet demandant l'octroi d'une subvention cantonale de 15% des frais estimés à 140,000 francs, soit 21,000 fr. payables en deux annuités.

Le rapporteur, M. Viscolo, explique que l'Etat n'est pas tenu légalement de participer à ces frais et qu'il ne les finance d'ordinaire que dans la mesure de ses possibilités. 27,000 fr. ont déjà été versés à cet établissement ; mais en 1940 aucune indemnité n'a été allouée aux asiles du canton. Les travaux portent sur l'augmentation de 40 à 50 lits. Ces travaux étant déjà terminés, la Commission propose de ratifier la déci-

sion du Conseil d'Etat d'accorder un subside de 21,000 francs.

M. Bender, dans un louable geste, plaide la cause des déshérités, et la Haute-Assemblée accorde la subvention demandée.

Pétitions et naturalisations

Rapporteur MM. Luisier et Pfammater. Un professeur au Collège de Sion, mis à la retraite parce qu'ayant atteint la limite d'âge, demande une augmentation de la pension qui lui est accordée. La Commission s'en réfère à l'avis du Conseil d'Etat.

M. de Chastonay explique qu'il existe une catégorie d'employés et fonctionnaires de l'Etat ne faisant pas partie de la Caisse de retraite et que la retraite qui leur est servie par un article spécial d'un règlement « ad hoc » pouvait atteindre jusqu'ici le 30 % de leur salaire. Une augmentation de 6 % a été aujourd'hui accordée à toutes les catégories d'employés et pour 38 cas l'Etat verse actuellement 5000 fr. par mois. Il s'agit d'une solution générale tenant compte des besoins. Le Conseil d'Etat examinera la chose, mais il ne peut prendre pour l'instant une décision. Il invite l'Assemblée à s'en remettre à sa façon d'agir.

Le Grand Conseil adopte ce point de vue et la pétition est écartée.

(Lire la suite en page 6.)

2%
IMPÔT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES?
Mieux vaut l'impôt sur la chance avec un bon billet de la Loterie Romande!

comme elle le lui avait dit l'autre jour. Elle l'interrogeait, voulait savoir, posait des questions à n'en plus finir... et se montrait même un peu tyrannique ! Que serait-ce s'il commençait à la mêler à tous ses secrets ?

Elle usait d'ailleurs avec lui d'une grande franchise et racontait volontiers tout ce qu'elle faisait. Il n'ignorait les noms d'aucune des personnes qu'elle fréquentait. Sa vie était nette, claire, propre, sans dissimulation. Elle le traitait en véritable confident... Sous ce rapport-là, elle était parfaite !

Il y avait bien la question de son despotisme qu'il pouvait retenir contre elle. Elle commandait et décidait de tout. Il ne paraissait pas lui venir à l'idée qu'elle dût le consulter sur le choix d'une toilette, d'un menu ou la nécessité d'un achat. Pour leurs promenades, c'était pareil, elle s'informait bien de ses goûts, mais c'était toujours les siens qui prévalaient. Elle ne lui faisait de concessions que lorsqu'il usait d'un prétexte pour ne pas l'accompagner ; alors elle comprenait pourquoi il se refusait et elle offrait un autre but de promenade ou proposait une autre distraction... pour le contraindre à demeurer près d'elle.

Somme toute, s'il avait répondu à la confiance de la jeune femme par une confiance analogue, leurs rapports auraient été évidemment plus cordiaux.

Le malheur voulait qu'ils eussent fait un mariage de raison... Un tel début ne prédispose pas à beaucoup d'abandon, en somme. L'amour aurait pu naître entre eux au commencement de leur singulière association, mais la flamme n'avait pas jailli, éteinte tout de suite par l'attitude réservée de Claude, qui se méfiait de son compagnon et prétendait user jusqu'au bout des avantages que lui donnait un mariage dont chaque point avait été prévu et réglé à l'avance.

Rien ne tue l'amour ou ne l'empêche de naître comme les sentiers battus où chaque chose est tracée d'abord. L'amour a besoin de fantaisie ; Didier ressentait déjà auprès de Claude une sorte d'habitude qui menaçait de devenir fastidieuse... Tout l'argent dont pouvait arguer la jeune millionnaire suffisait-il à compenser cela ?

Toutes ces pensées tourbillonnaient dans la tête de Didier pendant qu'il achevait en silence son repas. Elles l'empêchèrent de voir le visage déçu de sa partenaire devant son inexplicable mutisme... attitude qu'elle taxa d'injurieuse.

Il ne vit pas davantage les petites lèvres pincées sur des pensées secrètes qui s'exaspéraient.

Et, quand son regard errant autour de lui vint se poser à nouveau, machinalement, sur la dame voisine, cause indirecte de leur querelle, il ne s'aperçut pas de quelle colère flamboyèrent soudain les yeux indignés qui épiaient les siens.

Et même, en pensant avec ironie combien ce serait drôle si, un jour, il disait à Claude : « Gardez votre argent, moi je reprends ma liberté », il ne se rendit pas compte qu'il souriait en même temps que, sans la voir, son regard restait posé sur la jolie voisine.

A quoi tiennent les choses ! Ce grand rêveur de Didier, qui s'évadait si souvent dans la lune pour y faire de si merveilleuses promenades, sans danger pour personne, venait de déterminer par son sourire involontaire et son regard tout aussi inconscient, une catastrophe dont les suites devaient être incalculables.

Claude n'avait pas eu, pour apaiser son courroux, la bienfaisante douceur d'une rêverie indulgente. Ignorant les raisons qui faisaient sourire son mari, n'ayant pas en lui la foi qui étaye la confiance et fait naître l'indulgence, elle fut humiliée de son silence, atteinte par son regard qui bravait sa défense,

ulcérée de ce sourire qui paraissait s'adresser à une autre.

Et son geste fatal, involontaire, se déclencha...

Elle saisit son verre rempli de vin, et sans calculer, sans se rendre compte du scandale qu'elle allait soulever et des suites qui pouvaient en résulter, elle en lança le contenu au visage de Didier.

Cela se passait au Palais de la Méditerranée¹⁾, à l'heure du déjeuner, au milieu d'une foule de gens qui allaient faire des gorges chaudes de l'aventure. Atteint par la douche humide dont le froid liquide le tira de son engourdissement, Didier sursauta.

Instinctivement il prit sa serviette, qui, avec son visage, avait reçu la plus grande partie du liquide, et il s'épongea de son mieux.

Ses yeux regardèrent Claude avec stupeur.

Elle perçut un étonnement sincère dans ce regard d'homme qui revenait de loin ; mais en même temps, elle vit s'éteindre la sourire des lèvres et la lueur indulgente des yeux.

Bras et jambes brisés, maintenant, elle tremblait de tout son corps devant le désastre de la chemise tachée, de ce plastron souillé irrémédiablement.

Elle vit son mari qui achevait d'essuyer avec son mouchoir ce que la serviette n'avait pas épongé. Ses yeux hagards la regardaient avec une sorte d'épouvante.

Elle le vit se lever, s'éloigner... Elle ne comprit qu'il était parti que lorsque quelques rires fusèrent autour d'elle.

L'esclandre qu'elle avait soulevé mit une rougeur sur ses pommettes, qui apparurent très vives dans son visage trop pâle.

¹⁾ Le Palais de la Méditerranée, incendié en 1933, a été reconstruit depuis, comme chacun le sait...



Foire de Sierre

LECTEURS ! LECTRICES !

A l'occasion de la foire, favorisez les maisons recommandées ci-dessous. Vous serez bien servis !

24-25 novembre 1941
Foire de Ste-Catherine

Madame
ROH-ROUVINET
Sierre

Confections — Bonneterie
Laines — Nouveautés
Collection d'échantillons de
tissus — Dépôts de patrons

Dépôt de la Teinturerie Bächler

Pour la grande foire de Ste-Catherine
et vos achats pour l'hiver

Voulez-vous être satisfaits et acheter avantageusement? Adressez-vous aux

Magasins **Louis Tonossi-Zufferey**, à Sierre

● Toujours grand choix en Confection pour Messieurs ●

TISSUS - COUVERTURES DE LAINE - PLUMES POUR DUVETS - CHAUSSURES
CHAUDS ET EN TOUS GENRES - EPICERIE - MERCERIE - CHAPELLERIE, ETC.

Se recommande.

Ménager vos coupons!

● Faites nettoyer ou teindre vos bons habits d'avant-guerre!

Deuils soignés chaque jour

Teinturerie Kreissel
Sion Téléphone 21561

AV. DE LA GARE

SUCCURSALES: Martigny: Mme Saudan, brodeuse.
Sierre: Mme Grütter.
Monthey: Magasin av. de la Gare.
St-Maurice: Mlle Barman.

Au Meilleur Marché

Grand choix en
Lingerie et Bonneterie
pour DAMES, MESSIEURS
et ENFANTS

Mme B. Pfammatter
Avenue du Marché, Sierre

des vêtements de qualité
à des prix encore abordables
chez

H. A. RAUCH confections SIERRE

spécialistes du vêtement pour messieurs et garçons

AUX MAGASINS

Jean **TONOSI**

Place de la Gare - Tél. 5 10 97

vous trouverez un grand choix de

**TISSUS • CHAUSSURES
CONFECTIONS**

à des prix encore très avantageux

ÉTRANGER

Comment fut détruit le Dnieprostroï

Un envoyé spécial du journal italien « La Stampa » en Ukraine raconte, d'après le récit de témoins oculaires, comment fut détruit le Dnieprostroï en août dernier, peu de temps avant l'arrivée des troupes allemandes.

Par ordre de Moscou, on évacua d'abord vers l'est les machines de la station hydroélectrique et des usines alimentées par elle; puis des soldats de la Guépéou minèrent l'énorme digue qui, à quarante mètres au-dessus du fleuve, retenait une masse d'eau de trois milliards huit cent mille mètres cubes.

C'est dans la nuit du 18 au 19 août, par un clair de lune splendide, que le circuit électrique fut fermé, faisant exploser plusieurs centaines de milliers de kilogrammes de dynamite. La brèche ouverte dans la digue mesurait cent quatre-vingt-dix mètres.

Par elle, un immense fleuve libéré se précipita avec une violence irrésistible, submergeant tout sur son passage jusqu'à la mer Noire.

Les soldats allemands arrivés sur la rive droite du Dniepr, qui domine d'une dizaine de mètres la rive gauche, assistèrent en silence à l'affreux spectacle du fleuve qui charriait des toits de maisons, des arbres arrachés et des milliers de cadavres d'hommes et d'animaux surpris par l'inondation.

La virulence du marché noir en Espagne

Un contrôle extrêmement sévère est exercé en Espagne pour lutter contre les accapareurs de denrées alimentaires et des agents du marché noir. Tout porteur de paquet suspect est immédiatement appréhendé, fouillé. Les camions sont soigneusement vérifiés. En application de la loi d'accaparement des denrées, deux accapareurs d'Alicante ont été exécutés. Ils s'étaient appropriés des denrées destinées aux services coloniaux. 28 de leurs complices ont été frappés de peines de prison de 6 mois à 30 ans.

Le vin est rare dans la région frontalière

Il est difficile d'obtenir du vin dans la région industrielle voisine, écrit un de nos confrères du Jura. Les aubergistes ne peuvent l'obtenir, chez le marchand, qu'au prix de 40 fr. le litre. On le vend 10 fr. le verre.

Qui eût dit que dans le pays du vin on en arriverait là?

La recherche des approvisionnement et le marché noir se pratiquent sur une grande échelle. Aussitôt qu'ils ont un moment de loisir, les ouvriers partent à la recherche de provisions. D'aucuns se rendent même jusque dans les parties les plus reculées du Département de la Haute-Saône.

La viande est à peu près introuvable. Des ouvriers qui doivent effectuer un travail exigeant une grosse dépense de forces doivent se contenter des jours et des jours de légumes cuits à peu près sans graisse.

Des personnes de condition aisée disent qu'on se couche généralement le soir avec la sensation de la faim. Que sera-ce au printemps?

pour vos dépôts

Le Crédit Sierrois

pour vos emprunts

Pour vos installations

adressez-vous en toute confiance aux **Services Industriels de Sierre** qui servent vite, bien et aux meilleures conditions!
Renseignements sans engagement.

Voulez-vous faire plaisir et faire un cadeau apprécié?
Achetez un appareil électrique qui vous donnera entière satisfaction

Services Industriels de Sierre

Montana Téléphone 5 24 45 Sierre Téléphone 5 10 56

**LE CHOIX
LA QUALITÉ
LES PRIX**

A la Ville de Sierre

CONFECTION
BONNETERIE ET TISSUS POUR DAMES

RAUCH

Hommage français à la mission humanitaire de la Suisse

Sous le titre « L'apostolat de la Suisse », l'« Opinion » de Cannes écrit :

« La Suisse, berceau de cette admirable institution qu'est la Croix-Rouge, laquelle rendit de si grands services depuis sa fondation, en particulier pendant la guerre de 1914-1918, tant pour les blessés que pour les prisonniers, et pendant la guerre actuelle, multiplie ses initiatives humanitaires dans tous les domaines.

Après l'organisation remarquable de tous les services concernant les prisonniers, dons, secours, transmission de colis et de correspondances, recherches familiales, la Suisse a généreusement accueilli les enfants victimes de la guerre, ceux de France, ceux de Belgique et tous ceux que le malheur a frappés dans leurs familles, et elle a organisé avec autant de soin que de haute humanité l'accueil de ces innocentes victimes.

La mission médicale sur le front oriental

Mais voici que la Croix-Rouge, infatigable, a organisé une mission médicale pour le front oriental, formée de deux groupes qui viennent de partir; le premier comprenant sept camions motorisés, le deuxième composé de 31 médecins et de 20 infirmières, voyageant par chemin de fer. Cette mission, dont le chef est le lieutenant-colonel von Wyttenbach, d'une vieille famille suisse, a pour but de secourir les blessés des deux armées ennemies.

Ce qu'il y a de particulièrement noble dans l'effort secourable de la nation helvétique, c'est son caractère d'apostolat. Si tous les détails sont préparés avec un soin minutieux dans chacune de ses entreprises, un souci élevé d'obtenir un maximum de résultat pratique prouve que non seulement le cerveau de la nation y préside, mais également son cœur, car le cœur seul peut avoir la spontanéité que décèlent certaines réalisations urgentes et il se reflète dans les appels renouvelés dans la presse, ainsi que dans la multiplicité des représentations de bienfaisance, et l'empressement des particuliers à y répondre.

L'hospitalisation des enfants

Quoi de plus simplement et hautement émouvant que ce titre d'un récent article paru dans le « Journal de Genève »: « Hospitalisons de plus en plus nombreux les enfants victimes de la guerre? » Et, dans ce pays où la mesure est à la base de tout, les actes sont à la hauteur de la parole et des écrits et les dépassent, car l'activité du Cartel de secours aux enfants victimes de la guerre va sans cesse en augmentant, sous la direction éclairée et dévouée du Dr Hugo Ultramaré, de même que se multiplient les formations sanitaires, de même que se complètent et s'étendent chaque jour les services ayant pour but de venir matériellement et moralement en aide aux prisonniers.

Neutralité et action humanitaire

La Suisse, dont la neutralité est d'une rectitude parfaite, agit sans distinction de nationalités, avec une impartialité qui impose le respect, pour aider pratiquement tous ceux qui souffrent. Mais si la neutralité de la Suisse est passive aux points de vue militaire et diplomatique, elle est magnifiquement active au point de vue humain.

Et cette grandeur morale est telle que les plus insupportables adversaires, que les natures les plus violentes et les plus partisans, prises par l'ambiance de sagesse et de bonté qui les environne lorsqu'ils séjournent en Suisse, éprouvent une gêne à se singulariser et à faire tache au milieu de ce calme rayonnement; toutes les passions se modèrent: la grandeur réelle s'impose par elle-même. »

Coup double...

Voulez-vous soulager des malheureux tout en essayant de tenter la fortune?

Il vous semble impossible, à première vue, de réussir cet heureux ricochet, et pourtant vous y parviendrez peut-être en achetant des billets de la Loterie romande.

Les bénéfices réalisés sur le total des ventes sont tout entiers destinés à soulager des infortunés dans les cinq cantons romands, et le tableau des lots est assez bien garni pour permettre à chacun de tenter sa chance.

Essayez donc un beau coup double.

VALAIS

Secours d'hiver à Martigny et dans le district

Nombreux sont les œuvres qui entreprennent des quêtes en fin d'année : la Ligue anti-tuberculeuse, les Ouvriers de dame, Pro Senectute, Pro Juventute et d'autres. Toutes ont leur utilité et concourent au bien-être général.

Mais il reste encore des misères à soulager, et le peu de bien que l'on fera avec bon cœur et intelligence ne sera jamais de trop. En face des difficultés croissantes de la vie, le « Secours d'hiver » n'hésite pas à conjuguer ses efforts avec ceux des œuvres existantes et à s'insérer dans le flux des quêtes.

Il compte sur la générosité de chacun pour lui permettre de vendre les signes de bois à la croix fédérale exécutés par des artisans de nos montagnes et qui seront présentés dans tout le district dès le 23 crt. Pour les personnes qui seraient bien inspirées de faire des dons, elles peuvent les verser sur le compte de chèques postaux « Secours d'hiver » II c 2253, Sion. Comme on l'a fait savoir, l'utilisation des ressources procurées dans le district se répartit dans celui-ci.

Mû par une préoccupation unique de charité, le responsable du district s'est entouré de collaborateurs dévoués. Mlle Céline Défago, de l'Office des poursuites, fonctionnera comme secrétaire ; M. Jean Gaillard, de la librairie Gaillard, comme caissier. De plus, des personnes bienveillantes dont Mlle Digier, infirmière-visiteuse de la Ligue anti-tuberculeuse et M. Paul Meunier, secrétaire municipal de Martigny-Bourg, l'assisteront de leurs conseils.

Le niveau du lac Léman

Afin de permettre aux usines électriques genevoises d'utiliser dans la mesure du possible les forces hydrauliques du lac Léman, le Conseil fédéral a, comme l'an dernier déjà, modifié les dispositions concernant le niveau du lac. Ce dernier sera haussé de 15 cm.

SION

Fleuriste

Nous apprenons que M. J. Leemann, fleuriste, bien connu à Martigny, a ouvert à Sion (Grand-Pont) un magasin de fleurs des mieux achalandés. Le public de la capitale sera heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

La foire de Sion

La foire de samedi a joui d'une forte animation ; les prix sont encore en hausse.

Il y avait sur la foire 246 vaches, 242 génisses, 46 veaux, 17 taureaux, 315 porcs et porcelets, 68 moutons, 47 chèvres, 108 porcs étrangers.

MONTHEY

Concert de la Sainte-Cécile

Voici le programme du concert que l'Harmonie exécutera dimanche 23 novembre, à 17 h., à la grande salle de l'Hôtel du Cerf :

- 1. Fra Diavolo, marche Auber
2. Le Trompette du Prince, ouverture Bazin
3. Sérénade pour flûte et cor Tilt
Solistes : flûte, M. Roger Coppex ; cor, M. Oswald Borgeaud.
4. Aux bords de l'Amblève Heymans
5. Aimer, boire et chanter, valse Strauss
6. Walk-Over, marche Strauwen

A la Société de laiterie

Les installations de la Société centrale de laiterie dataient de 1923. Elles viennent d'être renouvelées et comprennent entre autre un appareil moderne comportant un pèse-lait automatique, un filtre à ouate, un réfrigérant et un réservoir de 1500 litres. On y voit également un appareil à double fond pour la pasteurisation du lait destiné aux malades. Ces nouveaux appareils, dont le coût ascende à 13.000 fr., sont actionnés individuellement par des moteurs, ce qui constitue une économie notable de force motrice.

M. Basile Clavien, président de la Société de laiterie, peut se montrer fier de ces transformations qui placent cet établissement au nombre des plus modernes du canton.

La mission du paysan

Il apparaît nettement aujourd'hui combien une forte population agricole est nécessaire à un pays. A l'étranger comme chez nous, on déplore l'exode rural et la surpopulation des cités. Mais, malgré la nécessité dans laquelle se trouve notre pays de se ravitailler le plus possible lui-même et malgré l'extension des cultures qui exige un terrible effort des paysans, le mouvement qui a fait passer tant d'ouvriers des campagnes à la ville ne paraît pas interrompu, mais à peine ralenti, momentanément. Tout doit être tenté cependant pour qu'il ne reprenne pas après la guerre, appauvrissant gravement le pays. A ce propos, le Dr Laur vient de prononcer des paroles pertinentes en s'adressant aux jeunes paysans :

« C'est à vous, les jeunes, a-t-il dit, qu'il appartient de faire progresser l'œuvre créée par l'ancienne génération au cours d'un demi-siècle d'efforts. Il faudra, après la guerre, coopérer à l'élaboration d'un monde nouveau, et ce sera dans nos syndicats et dans nos fédérations que vous trouverez le moyen de résoudre une tâche aussi grande et ardue.

» Aujourd'hui, et plus que jamais à l'avenir, la paysannerie est et restera le fondement du bien-être de notre peuple, la source de sa santé physique et morale, et, par là, de son indépendance et de ses libertés. A vous, jeunes gens, de jouer le rôle de pionniers dans cette voie. Vous ne le ferez pas par ambition personnelle, mais animés par l'inébranlable foi dans la grandeur de la mission de la paysannerie, ainsi que dans la haute signification de la démocratie suisse et de ses libertés. En dépit de la tourmente et de tous les dangers de l'heure, je reste confiant dans l'avenir, car je sais que, aussi longtemps que la Suisse possèdera une paysannerie saine et robuste, elle ne saurait disparaître. »

Car la paysannerie a une mission, en effet, qui n'est pas seulement de nourrir le pays, mais d'entretenir « la source vive » à laquelle notre nation vient puiser un sang nouveau », donner des hommes au caractère bien trempé dont le sang renouvelle sans cesse le sang fatigué par la vie des villes. I. A.

Fécondité. — Une jeune femme de 23 ans, Mme Betschard-Suter, demeurant à Muotathal, Schwyz, a mis au monde 4 enfants en l'espace de 11 mois. Le 7 janvier dernier, elle donnait le jour à une fillette et le 11 novembre à trois enfants, également du sexe féminin.

Grand Conseil

(Suite de la page 4)

Six demandes de naturalisations sont pendantes. Elles concernent, dans l'ordre, MM. Kummer, René Bassin, Marius Onderio, Mlles Anna, Frida et Marie-Joséphine Ammann, Arnold Weiss et Georges Kaufmann.

Le rapport de la Commission prévaie favorablement.

M. Pitteloud insiste sur la question à prendre en considération dans tous les cas de ce genre, à savoir si le requérant a accompli ses devoirs militaires vis-à-vis de son pays d'origine. Les directives du Conseil fédéral à ce sujet sont formelles : on ne saurait admettre comme citoyens suisses des étrangers qui se sont refusés à remplir leurs obligations militaires vis-à-vis de leur mère-patrie.

Cette considération n'entrant pas en jeu dans les cas soumis au veto du Grand Conseil, les huit demandes de naturalisation sont admises.

SEANCE DE RELEVÉE

Recours en grâce

Douze recours en grâce sont portés devant la Haute-Assemblée, dont un seul est accepté, celui d'Auguste Gasser, de Mollens. Le Conseil d'Etat était opposé à ce recours, estimant qu'un condamné doit, pour la présenter, avoir au moins accompli les deux tiers de sa peine. La Commission, par contre, préavisait favorablement. Au vote, la grâce a été accordée par 58 voix contre 11.

D'autre part, le Grand Conseil usera de sa clémence dans sa prochaine session au cas où le nommé Barman présenterait un nouveau recours, étant donné les bons renseignements qui le concernent.

Loi sur le notariat

Après avoir subi un premier assaut la semaine précédente, ce projet revient sur le tapis pour l'étude du chapitre 1er resté en suspens. La pierre d'achoppement de ce projet était d'une part, la notion de fonctionnaire que l'Etat ne voulait pas attacher aux fonctions de notaire pour dégager la responsabilité de l'Etat, et, d'autre part, les garanties à fournir par les notaires pour que ne soient point lésés les intérêts des particuliers.

La Commission demandait la suppression de l'al. 2 de l'art. 1er qui dit : « Ils (les notaires, Réd.) ne sont pas des fonctionnaires publics au sens de l'art. 21 de la Constitution du canton du Valais du 8 mars 1907. »

M. Pitteloud défend le point de vue du Conseil d'Etat qui veut aussi bien préserver la caisse de l'Etat que les intérêts des particuliers. Il estime qu'en cas de procès, la question devrait être tranchée par le Tribunal fédéral, d'où surcroît de dépenses pour les intéressés, tandis que le projet de loi actuel lève toute ambiguïté. Le Grand Conseil doit donc nettement se prononcer sur la notion de fonctionnaire ou non fonctionnaire que comportent les fonctions de notaire.

M. Chappaz plaide la cause des notaires dont les négligences et les retards n'ont, depuis 1896, causé à l'Etat qu'une perte de 10,000 fr., alors qu'un regard de 15,000 fr. sont entrés chaque année dans la caisse de l'Etat. Le public, dit l'orateur, peut être tranquille : le notaire travaille pour lui-même ; il assume ses responsabilités et ne tient pas à figurer comme fonctionnaire. La question de principe peut donc être facilement tranchée. Il estime qu'on ne doit pas charger l'Etat-Providence d'une responsabilité qui ne peut et ne doit pas lui incomber. Il propose, avec l'acceptation du projet du Conseil d'Etat, une adjonction à l'art. 8 déterminant les modalités des sûretés exigées des notaires.

Les notaires seront donc des officiers publics et non des fonctionnaires. D'ailleurs, le Tribunal fédéral avait émis en 1940, dans un dernier arrêt, un avis autorisé afin que l'Etat soit déchargé d'une responsabilité illimitée. C'est ce qu'un Grand Conseil bien éclairé a voulu, en prenant une décision après mûre réflexion.

Prennent encore la parole MM. Weissen, Bourdin, de Stockalper, Germanier. Celui-ci estime qu'une assurance, telle que l'a préconisée M. Delacoste, serait

une bonne affaire pour MM. les notaires ; il y a toutefois le risque que les bons fussent, à l'occasion, payer pour les mauvais. Il se rallie, par ailleurs, au projet du Conseil d'Etat.

M. Gay espérait que la proposition de la Commission contenterait tout le monde. Il objecte qu'une assurance aggraverait les charges des notaires.

M. de Torrénté dit qu'en voulant sauvegarder les intérêts privés, on risque de porter préjudice à ceux de l'Etat, dont il soutient cependant le projet ; il estime avec raison qu'il ne faut pas de solution qui soit ni chair ni poisson.

M. Pitteloud donne encore un coup d'épaule à son projet en concluant que la qualité de fonctionnaire enlèverait aux notaires valaisans la possibilité d'appartenir à l'Association suisse des notaires, ce qui n'est pas de dernière importance. Il est d'accord avec la proposition Chappaz.

Après une dernière intervention de M. Chappaz, le projet du Gouvernement est adopté à une grosse majorité.

L'art. 19, resté également en suspens, et qui traite de la responsabilité civile des notaires, est accepté sans observation.

Le message concernant l'autonomie financière des Domaines de l'Etat ayant déjà été adopté, restait en discussion le projet de règlement y relatif.

M. Germanier ouvre les feux de la discussion à propos de l'art. 12 qui tend à exonérer les établissements de l'Etat aussi bien des impôts cantonaux que des impôts communaux. Il établit une discrimination entre ces deux fiscalités, dont la première constitue une réelle simplification de comptabilité pour l'Etat, puisqu'il s'agit de reprendre de la main droite ce qu'il donne de la gauche. Quant aux impôts communaux, c'est autre chose : l'Etat devient toujours plus exigeant vis-à-vis des communes et il n'est que justice de payer aux caisses communales les impôts sur ses domaines qui font souvent concurrence aux particuliers sur le marché.

M. Kuntschen, qui s'occupe du côté juridique de la question, appuie M. Germanier. L'art. 12 va vers une violation de la Constitution cantonale. Il ne s'agit pas de disposition transitoire, et un règlement ne saurait aller à l'encontre de la Constitution.

M. Prodiu exprime carrément l'avis que l'Etat cherche à esquiver des redevances constitutionnelles et propose la suppression de l'art. 12. Bref, l'ambiance est nettement hostile à ce pauvre art. 12 et M. de Stockalper vient à point constater un quorum insuffisant pour continuer la discussion, ce qui évita au chapitre des impôts de sombrer dans une hostilité unanime.

M. de Chastonay ne devait pas se faire de grandes illusions à ce sujet, et il en aura pris son bon parti. Il est dans son rôle en défendant par tous les moyens les intérêts de l'Etat ; mais lorsque ceux-ci s'opposent à ceux des communes, voire à la Constitution, M. de Chastonay ne trouvera pas exagéré que nos autorités communales se regimment et avec elles les contribuables.

Notre honorable chef des Finances pourrait déployer son apostolat dans un autre domaine et palier ainsi à une injustice qu'il a lui-même dénoncée : faire payer aux 89 millions de francs qui dorment dans nos caisses d'épargne la juste part qu'ils doivent à l'Etat. On sait déjà que 5 millions seulement sur ce chiffre sont atteints par le fisc.

La séance de levée de mardi fut la dernière de cette session. M. de Lavallaz, en la déclarant close, fit justement remarquer que l'acoustique de la salle étant défectueuse, il serait désirable à l'avenir que certains députés parlassent plus fort et que d'autres se tussent lorsque causent leurs collègues. C'est parler d'or, et les représentants de la presse qui ont souvent une peine infinie à saisir les interventions de nos députés — ce qui leur fait encourir le risque d'être incomplets ou inexacts dans leurs comptes rendus — seront les premiers à féliciter M. de Lavallaz de cette si judicieuse observation. F. L.

La première locomotive à turbine à gaz

Au début de septembre, une locomotive à turbine à gaz, la première du genre dans le monde, construite par la maison Brown-Boveri et Cie, à Baden, faisait ses courses d'essai sur les parcours Bâle-Delémont et Bâle-Winterthur. Ces essais eurent un plein succès.

Pour cette nouvelle machine des chemins de fer fédéraux, la fabrique qui l'a construite a appliqué en matière de traction des trains un principe absolument original. Le dernier numéro du « Bulletin des C.F.F. » publie à son sujet un intéressant article auquel nous empruntons les renseignements ci-après. L'utilisation de l'énergie calorifique et cinétique du combustible comme force propulsive de turbine, n'est en soi pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est l'application de la turbine à gaz comme production d'énergie, par exemple de courant électrique. Cette invention est due aux ingénieurs de Brown-Boveri travaillant sous la direction de M. Meyer, docteur « honoris causa » de l'Ecole Polytechnique fédérale.

Comment cette turbine à gaz travaille-t-elle ? Du mazout brûle dans une chambre de combustion (gazogène) comme dans une chaudière de chauffage central chauffée à l'huile. L'air introduit dans la chambre de combustion se transforme en gaz de 1800 à 2000 degrés centigrades qui ont une très grande

force d'expansion et une tendance à s'échapper. Mais ces gaz ne peuvent s'échapper que dans la direction des aubes de la turbine, sur lesquelles ils soufflent à la vitesse de 250 m/sec. Après avoir communiqué leur vitesse aux aubes, ils s'échappent à l'air libre. La turbine à gaz de la locomotive doit développer une puissance considérable. Elle livre en effet 6000 CV pour actionner le compresseur, lequel est appelé à fournir de grandes quantités d'air comprimé, puis 2000 CV pour actionner la locomotive, ce qui fait au total 8200 CV. Pour que la turbine puisse atteindre un tel rendement, il faut brûler une très forte quantité d'huile dans la chambre de combustion et intensifier la combustion au moyen d'air comprimé.

La locomotive peut commencer à rouler dès que la turbine atteint les 2000 tours à vide.

Pendant la course d'essai, la locomotive à turbine à gaz a consommé 500 kg. d'huile par heure. Cela correspond à une puissance moyenne de 1200 à 1300 CV. Pour développer la même puissance, une locomotive à vapeur moderne emploierait 1300 kg. de charbon et environ 9000 kg. d'eau. Les locomotives à vapeur modernes ont un rendement de 9 à 10 %, les locomotives à turbine à gaz de 17 % et les locomotives Diesel de 30 %. Mais la locomotive à turbi-

MARTIGNY

Pris la main dans le sac

Le nommé A. P., originaire d'Orsières, s'est introduit samedi dans l'appartement de Mme veuve Marie Yergen, près de l'église. Celle-ci, rentrant à l'improviste, aperçut notre homme fouillant une armoire. Filant aussitôt comme un lièvre, celui-ci fut rattrapé quelques instants plus tard par l'agent de police V. Franc qui le conduisit en lieu sûr.

Cet individu s'était déjà introduit chez Mme Yergen le 10 novembre et y avait fait main basse sur une buste de paie du lait contenant une centaine de francs.

Club alpin

L'assemblée générale ordinaire du Groupe aura lieu demain samedi 22 novembre 1941, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Gare et Terminus (Marty).

L'assemblée sera précédée du souper-choucroute traditionnel. Prix du souper : fr. 5.50 (vin et service compris).

Les membres participant au souper sont instamment priés de s'inscrire au plus tôt auprès de notre collègue Marty (tél. 6 10 98).

Après l'assemblée, il y aura projection de magnifiques films par M. Oscar Darbellay.

Sainte-Cécile

Il plaît aux saints qu'on les honore dans la joie. Les musiciens ne manqueront donc pas de fêter dignement leur patronne.

Demain samedi, dès 20 h. 30, l'Harmonie municipale attend tous ses amis pour goûter avec eux aux joies d'une soirée familiale.

La Grande salle de l'Hôtel de Ville, bien qu'un peu restreinte pour tous les accueillir, n'en sera que plus intime. Le vin et la musique feront le reste !

Harmonie municipale

Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 30.

Classe 1891

Les contemporains de la classe 1891 de Martigny et environs sont invités à se rencontrer samedi 29 novembre 1941, à 20 h. 30, au Café des Alpes, Martigny-Ville. Le Comité.

Au Parc des Sports

A 13 h. 1/2, dimanche, une formation mixte composée de joueurs de première équipe et de juniors, équipe qui s'avère redoutable sur le papier, rencontrera nos braves vétérans dont les exploits ne sont plus à conter et qui assurent faire bonne contenance en face des jeunes. Dès 15 heures, les sélections des usines d'Aluminium et du Magnésium de la banlieue de notre cité se rencontreront dans une joute sportive qui sera passionnante, mais courtoise. Nous notons dans les couleurs qui défendront l'Aluminium les excellents joueurs de première Dorsaz et Marquis, l'entraîneur Romagnoli, l'arrière René Rouiller, le keeper Melega, etc., tandis que nous relevons dans les rangs du Magnésium les frères Meunier et le gardien Petoud de première.

Les sportifs ne manqueront pas ce spectacle purement martignerain qui promet d'être fort intéressant.

Pharmacie de service

Du 22 au 29 novembre : Pharmacie Closuit.

ne à gaz, en ce qui concerne la construction et l'exploitation (l'huile brute suffit), revient sensiblement moins cher que la locomotive Diesel. La locomotive à turbine à gaz, qui a un rayon d'action de 1400 km., ne consomme ni charbon ni eau. Elle n'a besoin que d'huile et d'air. Elle fait la plus large consommation d'air, lequel ne coûte rien.

La locomotive à turbine à gaz n'a pas grand avenir sur notre réseau si largement électrifié. Si les C. F. F. l'ont commandée, ce fut surtout pour aider la maison Brown-Boveri à réaliser l'invention de l'ingénieur Meyer. Elle rendra les plus grands services sur les longs parcours de pays pauvres en eau et en électricité, mais riches en huile. Aussi envisage-t-on d'en faire un produit d'exportation de haute valeur. Tout permet de penser qu'après la guerre, cette machine ouvrira de nouvelles perspectives en matière de traction.

COURTES NOUVELLES

Les bombes de Buhwil. — Le chef du Département politique fédéral a donné connaissance au Conseil fédéral de la réponse du gouvernement britannique à la démarche faite par la Légation de Suisse à Londres à la suite du bombardement de Buhwil dans la nuit du 12 octobre. Bien que le gouvernement britannique estime qu'il n'est pas absolument établi que le bombardement puisse être mis à la charge de la R. A. F., il consent néanmoins, étant donné l'ensemble des circonstances, à en prendre la responsabilité. Il est prêt à indemniser les victimes et exprime son profond regret pour les pertes de vies humaines et les dégâts causés à la propriété.

Les « yeux » de la « Grosse Bertha ». — Le correspondant du journal suédois « Aftonbladet » à Londres rappelle que durant les nuits claires et quand la visibilité est bonne, toute la côte méridionale de la Grande-Bretagne est brillamment illuminée par les feux des phares allemands installés sur la rive française de la Manche. « Parfois, écrit le correspondant, la lumière est si vive qu'elle aveugle les chauffeurs britanniques même après avoir traversé cinquante kilomètres de mer. »

Les garde-côtes britanniques les appellent « les yeux » de la « Grosse Bertha ».

Des condamnations. — Les « Dernières Nouvelles de Strasbourg » ont publié une nouvelle série de condamnations prononcées contre des Alsaciens qui ont écouté la radio anglaise. Dans une seule séance, le tribunal de Strasbourg a condamné deux femmes de Saarwerden à 15 mois de prison chacune, trois habitants de Oberhasslach à 10 mois chacun, deux habitants de Strasbourg à un an chacun et deux jeunes filles de Wissenbourg qui avaient lié conversation avec des prisonniers de guerre polonais, à deux mois de prison chacune.

Dans un restaurant ou l'on sert Thomy Patron et clients sont de bons amis!

MOUTARDE Thomy

Couronnes mortuaires en fleurs naturelles JEAN LEEMANN fleuriste, tél. 6 13 17 MARTIGNY

VISITEURS DE LA FOIRE

N'oubliez pas d'acheter un billet de la

Loterie de la Suisse

Romande

C'est soutenir les œuvres de secours pendant la Mobilisation, c'est se créer une

CHANCE DE GAGNER

Secrétariat cantonal, Sion Place du Midi, Chèques postaux II c 1800, Téléphone 217 27

Prochain tirage : 13 décembre à Fribourg



CORSO
Cinés Martigny
ETOILE ★

Ce soir vendredi, relâche. Samedi et dimanche, DERNIÈRES

Film interdit en Allemagne et en Italie

La Grande Illusion

avec **Gabin, Fresnay, Eric von Stroheim, Dita Parlo**

SA VIE fut une chanson,
SON SEUL REFUGE une péniche délabrée où, la nuit,
SON AMANT TUE... et c'est
 Telle est
LA COUR D'ASSISES

La Goualeuse

Un grand film d'atmosphère où vous entendrez chanter pour la première fois la célèbre vedette **LYS GAUTY**, avec **Constant RÉMY**

Interdit aux jeunes gens en-dessous de 18 ans

Le général Weygand prend sa retraite

Après 56 ans de service, le général français Weygand, gouverneur de l'Algérie, prend sa retraite.

Le général Pétain, chef de l'Etat, a tenu à remercier le général Weygand, à son retour à la vie privée, des services éminents qu'il a rendus à l'armée et à la patrie, au cours de sa longue carrière. Il l'a cité à l'ordre de la nation en ces termes :

« Le gouvernement cite à l'ordre de la nation Weygand Maxime, glorieux officier, a servi la France pendant 56 ans, a montré dans les jours de succès comme aux heures d'épreuve un dévouement à la patrie, un culte de l'armée, une noblesse de cœur et une aptitude à remplir avec éclat les emplois les plus difficiles et les plus lourdes responsabilités, qui resteront comme des exemples de notre tradition militaire.

Collaborateur direct du général Foch pendant toute la durée de la guerre de 1914 à 1918, secrétaire général de la conférence des ambassadeurs de 1919 à 1923, en juin 1920, a pris une part prépondérante à la défaite russe devant Varsovie.

Haut commissaire de la France en Syrie d'avril 1923 à novembre 1924, directeur du centre des Hautes études militaires de 1924 à 1930, chef d'état-major général de l'armée, vice-président du Conseil supérieur de la guerre et Inspecteur général de l'armée de janvier 1930 à 1935, nommé en septembre 1939 Commandant en chef du théâtre des opérations en Méditerranée orientale, appelé le 20 mai 1940 aux fonctions de Commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations et de chef d'état-major de la défense nationale, Ministre de la Défense nationale dans le gouvernement du maréchal Pétain, enfin chargé le 6 septembre 1940 des fonctions exceptionnelles de délégué général du gouvernement en Afrique française, a fait preuve à tous ces postes de qualités insignes de chef. »

La grande actrice Gaby Morlay arrivera à Martigny vendredi prochain

QUATRE TRAINS DE NUIT (Martigny-Sion; Martigny-Orsières; Martigny-Vernayaz; Tram pour Martigny-Bourg) circuleront vendredi prochain pour l'important gala théâtral du Casino Etoile. La merveilleuse actrice Gaby MORLAY interprétera avec la troupe du Théâtre municipal de Lausanne: LA MAISON MONESTIER, de Denys Amiel.

Hier soir, à Lausanne, une salle archi-comble a acclamé la grande actrice qui a trouvé dans le rôle de Marthe un des meilleurs de sa carrière.

La « Tribune de Lausanne » écrit ce matin : « Gaby Morlay est une comédienne que l'on ne peut applaudir dans ce rôle qu'à tout rompre. Elle se donne tout entière à son personnage: petit corps, grande âme, sensibilité frémissante. »

LA MAISON MONESTIER nous introduit dans une grande famille d'industriels provinciaux, composée non seulement d'un mari et d'une jeune femme, mais d'un père et d'une mère, types accomplis de bourgeois traditionnels, d'une sœur demeurée jeune fille avec toutes les rancœurs que ses déceptions sentimentales lui ont laissées, d'un jeune frère étudiant à Paris, à la nature enthousiaste et à l'esprit affranchi.

Vue de l'extérieur, la maison Monestier est impeccable d'honorabilité et de respectabilité. Pourtant, derrière la façade, elle recouvre des turpitudes, des vilenies secrètes, de bas maquignonnages d'égoïsmes et d'intérêts. En nous faisant pénétrer dans son existence quotidienne, M. Denys Amiel, en moraliste probe et cruel, nous dévoile peu à peu ses tares. (« La Petite Illustration ».)

La location — à la librairie Gaillard — a battu tous les records. Il reste encore quelques bonnes places, mais il est à craindre que la semaine prochaine, tout sera vendu. Retardataires, hâtez-vous ! Les places qui ont été retenues par téléphone doivent être retirées aujourd'hui et demain à la Librairie Gaillard ou dimanche aux caisses du Casino.

Les derniers matches internationaux de football.

— L'on apprend de Zurich que le match Suisse-Hongrie joué dans cette ville attirera 22,000 personnes; il y eut 17,000 entrées payantes, 4000 enfants avaient été invités par l'A. S. F. A. La somme encaissée fut de 44,600 fr.

De faux écus. — La direction de la police a mis en garde la population que de fausses pièces de 5 fr., au millésime de 1933, grossièrement imitées, ont été mises en circulation à Genève.

Le général Sikorski à Tobrouk. — Le général Sikorski, chef des forces polonaises, a visité Tobrouk, où il a inspecté les troupes polonaises et les autres forces qui s'y trouvent.

Encore en stock

Appareils photo

de valeur Zeiss, Leicas, Robots etc.

• Prix pour la plupart encore inchangés •

Photo Darbellay, Martigny

Les tissus de remplacement Une nouvelle laine

En Italie, le problème des textiles artificiels a été l'objet des préoccupations constantes du gouvernement, et les résultats actuels montrent que l'industrie italienne est maintenant fort avancée sur la voie des réalisations pratiques. On lit dans le rapport de la grande entreprise italienne Snia Viscosa, les renseignements ci-après sur le « lanital », laine artificielle extraite de la caséine. La Snia Viscosa, entreprise immense qui produit un sixième de la production mondiale de fibres artificielles, estime être maintenant arrivée à fabriquer une laine dont la solidité, l'élasticité, la résistance à l'eau et les possibilités de teinture sont — paraît-il — très proches de celles de la laine naturelle. La Snia a construit des usines permettant la production de 41 millions de kilos de « lanital », mais la difficulté réside dans l'approvisionnement en matière première, c'est-à-dire en caséine, qui est tirée, comme on le sait, du lait. La société a dû conclure des arrangements avec l'étranger en vue de l'importation de caséine. On touche là un phénomène que l'on peut observer dans de nombreux

Spectacles de Martigny

Une conférence de René Benjamin

Le grand conférencier français René Benjamin parlera pour la première fois à Martigny le dimanche 30 novembre, à 16 h. 1/2, au Casino ETOILE. La location est ouverte à la Librairie Gaillard. Etudiants: 1/2 place.

La chanteuse réaliste Lys Gauty dans son premier film: « La Goualeuse » à l'Etoile

Pour la première fois, nous verrons à l'écran la fameuse chanteuse réaliste Lys Gauty, que le disque et la radio ont rendu célèbre. Son film La Goualeuse rappelle à la fois « Les Deux Gosses », « Le Coupable », « Les Deux Orphelins ».

La Goualeuse, jeune enfant trouvée, vit sur une péniche où vient la retrouver Pierre Duchemin, son amant, qui connut aussi une enfance abandonnée et tragique. Dans une guinguette voisine, un crime est commis et l'enquête amène l'arrestation de Georges Laubier, riche banquier, qui ne peut expliquer sa visite à la victime, quelques heures avant le crime. En réalité...

Dans ce film, Lys Gauty chante « Le Bonheur est entré dans mon cœur » et « Dis-moi pourquoi », deux excellentes chansons qui sont déjà sur toutes les lèvres.

Au programme: les dernières actualités.

Avis: ce film est interdit aux jeunes gens en-dessous de 18 ans.

Au Corso: « La Grande Illusion »

Il faut revoir La Grande Illusion de Jean Renoir, avec Jean Gabin, Pierre Fresnay, Eric von Stroheim, Dita Parlo. Jamais encore une œuvre n'avait laissé une si profonde impression. Interdit en Allemagne et en Italie, qui lui décerna cependant à Venise le grand prix du Jury international. La Grande Illusion connaît toujours un succès éclatant, grâce à la grandeur de son sujet.

Ce soir vendredi: relâche. Dernières séances: samedi et dimanche.

Casino ★ Martigny

Vendredi 28 novembre 1941
à 20 h. 15 (à l'arrivée des trains)

UN SEUL ET UNIQUE
Gala Théâtral
EN VALAIS
donné par la troupe du

Théâtre Municipal de Lausanne

LA GRANDE ARTISTE
GABY MORLAY
dans le rôle qu'elle a créé à Paris

La Maison Monestier

de Denys AMIEL

avec
JEANNE LION
dans le rôle qu'elle a créé à Paris
Emile Ronel, Roger Clairval, Itten
MARTHE ALCIA
Gilberte Debreuil, Violette Fleury

C'est une des meilleures pièces de Denys Amiel. Un tableau de la vie provinciale dans un milieu de grands bourgeois, milieu où le calcul, l'intérêt, le souci des convenances l'emportent sur tout sentiment sincère et humain. C'est une pièce extrêmement forte et puissante.

GABY MORLAY y est tout simplement merveilleuse. - C'est peut-être son plus beau rôle de théâtre.

Tarif des grandes tournées: 2.50, 3.-, 4.-, 5.-. Location Gaillard (téléphone 6 11 59). — Mobilier Charly Moret

4 trains de nuit

AVIS Les places retenues par téléphone doivent être retirées avant dimanche aux caisses du Casino

Montres-bracelet

pour hommes, bon mouvement ancre 15 rubis, bracelet doublé en cuir de 1er choix, cadrans variés et modernes, boîte chromée et fond acier inoxydable, verre incassable, valant 25 francs, vendues pour le prix exceptionnel de 15.80 pour cause de difficultés d'export. en Belgique.

MONTRES-BRACELET pour dames, très jolies formes, bracelet cuir tressé de couleur, pour seulement 14 fr. 80. — Un an de garantie pour chaque montre. Commandez tout de suite!!!

Magasin Pannatier à Vernayaz

Fr. 34,042.-

A vendre une JUMENT de 4 ans, ainsi que deux VACHES blanches et rouges. S'adr. à Marcel Rigoli, Martigny.

ON PRENDRAIT une bonne VACHE en hivernage Bons soins assurés. S'adr. au journal sous R1797.

domaines, à savoir que si tel ou tel produit peut bien être à la rigueur remplacé par un autre, celui-ci, à son tour, ne tarde pas à devenir rarissime.

Un autre produit dans lequel la Snia Viscosa met de très grands espoirs est la fibre de roseaux. Dès 1938, la société a entrepris, sur une base industrielle, la culture du roseau dans les marais de Torre di Zui-no où une usine toute récente transforme les tiges de roseaux en fibres artificielles. La production annuelle est estimée pour 1942 à 80 millions de kilos de cette matière qui devra remplacer les fibres artificielles produites jusqu'ici à partir du bois de hêtre.

Nous ignorons quelles sont les qualités et les défauts des textiles fabriqués avec de telles fibres; il ne s'agit probablement que de produits de qualité inférieure. Quoi qu'il en soit, dans les conditions actuelles, une production aussi importante ne peut être ignorée. Tant par la production de soie artificielle, que de « lanital » et d'autres fibres artificiel-

les, l'industrie italienne des textiles peut maintenant couvrir le 60 % des besoins normaux du pays. De 152,000 kg. en 1920, la production a atteint à fin 1939 140 millions de kilos.

Pour exterminer les sauterelles. — Le gouvernement australien vient de mettre à la disposition des services intéressés une nouvelle somme de 25,000 livres sterling pour la destruction complète des sauterelles dans la Nouvelle Galles du Sud.

Prenez garde

à vos provisions! Tout pour la destruction des Rats et Souris à la

Droguerie Valaisanne, J. Lugon, Martigny

ÉCONOMIE dans l'emploi d'ÉNERGIE électrique

AVIS

Le Groupement des Centrales d'électricité du Valais attire l'attention du public sur les restrictions envisagées par les Autorités fédérales dans l'emploi d'électricité en général.

Afin d'éviter l'application de mesures restrictives importantes, les abonnés sont invités à user avec économie de leurs installations actuelles. Les intéressés peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès de leur fournisseur d'énergie électrique.

C'EST À VOTRE DÉSAVANTAGE SI DES POUDRES À NETTOYER GROSSIÈRES RAYENT VOTRE BAIGNOIRE!

Ma baignoire est dans un état épouvantable - toute rayée et l'émail enlève. Mais, par les temps qui courent, nos moyens ne nous permettent pas d'en acheter une nouvelle!

Des raies! Voilà bien la récompense de ces poudres à nettoyer grossières. Vim ne raie jamais! Durant bien des années, Vim a conservé ma baignoire comme neuve.





VIM nettoie avec ménagement! Pour se laver les mains - économise du savon.

Prix inchangé 50 Cts. seulement, impôt non compris.

Jeune FILLE

au courant du service cherche place pour aider au ménage et servir au café. S'adresser au journal sous R1798.

A vendre beaux porcelets

éventuellement échange contre chèvre de boucherie Bossetti - Délez, Martigny.

TEINTURERIE MASSON MONTREUX

Faites nettoyer ou teindre vos VÊTEMENTS par nos procédés

• Vous en serez satisfaits DEUILS en une Journée Service postal rapide Téléphone 6 37 75

Occasion Calorifère

automat. inextinguible, No 13. S'adres. à A. Machoud, Martigny-Ville.

A vendre un VEAU femelle

race tachetée. A la même adresse, à louer une chambre meublée Antoine Giroud, Martigny-Bourg.

Notes cette nouvelle adresse

Georgette MORAND

PÉDICURE-MANUCURE MARTIGNY, av. de la Gare

REÇOIT tous les jours, de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h., et sur rendez-vous

On achèterait TERRAINS

- AUX PRISES
- AUX CAPIOZ
- AUX CHANTONS

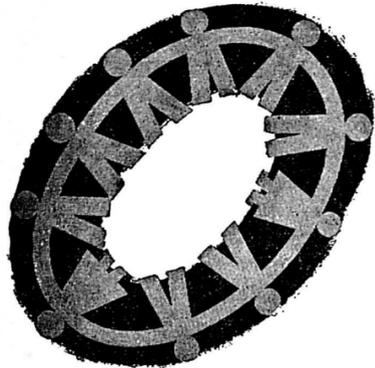
S'adresser à Henry Polly, Agence Immobilière, Martigny.

On ferait tous travaux de Dactylographie

Correspondance en langues étrangères. - S'adresser au journal sous R1801.

A vendre un potager

2 trous, état de neuf. Mme Ronchi, maison Maillard, Martigny.



Coupons libérés!

Les coupons de textiles libérés ne remplissent pas le but poursuivi s'ils gisent, au rancart, dans le fond d'un vieux tiroir, dans l'espoir de temps meilleurs! Quiconque a des coupons, s'il a besoin de quelque chose, peut et doit se l'acheter, sinon le circuit du travail dans la branche textile risque d'être compromis.

Pensez toujours que PKZ a tous les vêtements qu'il vous faut pour l'automne et l'hiver.

PKZ



Lausanne, Grand Pont 8 et 10

ON DEMANDE UN MÉNAGE

PRIX RÉDUITS



Nous envoyons à choix **MONTRES** bonnes poches et montres-bracelet, dames et messieurs, 10, 15 à 18 rubis, Fr. 15.—, 19.—, 24.—, 31.— à 500.—. Gar. 3 ans.

Montres imperméables, chronographes, etc. Montres poche et montres-bracelet pour forts travaux: Fr. 6.—, 14.—, 24.—, 32.—, etc.

Toutes réparations. Grande maison de confiance

R. Célest. Beuchat, Delémont 1 (J.-B.)

La Maison spéciale pour les *Articles en cuir*

P. DARBELLAY

MARTIGNY - Rue du St-Bernard

Fabrication de **FOURS** pour agriculteurs et boulangers **350 fr.** pr 18 pains. Construction simple et garantie. ✱ Ecrire à Case 142, Chauderon - Lausanne

Transports funèbres

A. MURITH S. A. - Tél. 5.02.88

POMPES FUNÈRES CATHOLIQUES DE GENÈVE

CERCUEILS - COURONNES

SION:	Marléthod O., Vve, tél.	2.17.71
MARTIGNY:	Moulinet M.,	6.10.08
FULLY:	Taramaraz R.,	6.20.82
SIERRE:	Caloz Ed.,	5.14.72
MONTANA:	Métrallier R.,	2.02
MONTHEY:	Adrien Galetti	62.51
ORSIERES:	Troillet Fernand	02
LE CHABLE:	Lugon G.,	6.31.83

L'HORSCOPE

Optimisme, franchise, stabilité de la pensée et respect de toute autorité marquent de façon apparente la personnalité des natis du Sagittaire (22 novembre au 21 décembre). Ce signe influence souvent leur destinée à cause de leur grande croyance et les conduit quelquefois vers le sacerdoce de missionnaire, de sœur de charité ou d'officiant, et cela parfois après la trentaine et une première existence ne laissant guère prévoir ce changement.

Un désir inné de soulager les infortunes les pousse à faire le bien autour d'eux et peut être la source de petits ennuis et de pertes d'argent.

En général, les personnes nées sous ce signe ont, grâce à leur intuition et leur jugement précis, beaucoup de chance pour faire fructifier leur avoir financier, et il s'avère que mainte période bénéfique se manifeste dans la seconde moitié de leur existence. La conversation charmante des hommes nés sous ce signe plaît beaucoup aux femmes, surtout s'il s'accompagne de la présentation, par un geste élégant, d'un étui à cigarettes contenant des

TURKISH MAVRIDES

70 cts 20 p.

AUX OCCASIONS

Un bureau-commode ancien, marqueté; une armoire à 2 portes; 2 chambres de jeunes filles, complètes; lits à 1 et 2 places; commodes, chaises, etc., de quoi bien se meubler à un prix avantageux. Une poussette et un pousse-pousse; une poussette pour jumeaux.

Au **Magasin Pouget** ✱ Martigny-Ville
Meubles neufs et d'occasion

Soignez, fortifiez vos yeux

afin de les conserver votre vie durant. Soignez-les donc avec Nobella, le fameux collyre du Dr Nobel, fortifiant par excellence pour la vue, eau merveilleuse pour les yeux faibles, irrités, fatigués, enflammés. Nobella les soulage, les conserve clairs et forts. Son effet est surprenant. Prix: 3 fr. 50.

Expédition immédiate par Pharmacie Engelmann, 22, rue de Chillon 22, Territet-Montreux.

Le malade:
Je suce une pastille Formitrol pour ne pas vous infecter.

Le bien portant:
Je suce une pastille Formitrol pour me préserver de la contagion.

Les pastilles **FORMITROL** Wander barrent la route aux microbes.

1 fr. 50 le tube de 30 pastilles impôt non compris
DR A. WANDER S. A., BERNE F-30

Pédicure Massages Manucure

Cours complet d'une ou plusieurs branches; formation professionnelle approfondie.

Salons G. & M. Destraz
Rue de Bourg 8, Lausanne
Téléphone 2 75 83



J'achète les

ESCARGOTS

bouchés, au prix de Fr. 1.10 le kg., pris dans n'importe quelle gare CFF.

S. Pistoletti, Collombey

Rôti cuisiné

pour saler, le kg. 3.80
Viande désossée sans osse, pr charc. 3.50
Viande hachée, véritable chair à salami 3.20
Mortadelle, salami, viande séchée 4.—
Saucisse ménage 3.—
Côtes fumées 2.40

Boucherie Chevaline Centrale
Vevey
Tél. 5 19 82

ON CHERCHE

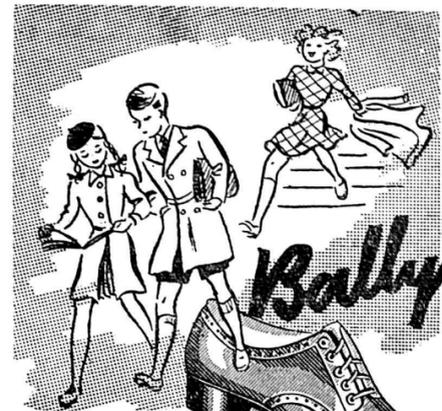
Jeune FILLE

dans famille campagne. - Ad. Briefer, Confignon-Genève.

ON CHERCHE pour tout de suite

bonne à tout faire

sachant cuire, sérieuse et de confiance. Place à l'année, gage selon capacité. S'adr. au journal s/ R 1795.



Pour l'école, chaussure brune, semelle double imprégnée 27-29 9.80
30-35 11.80
36-39 13.80



Soulier bas, box brun et vernis noir, garniture piquée, semelle débordante flexible 19-21 9.80
22-26 10.80
27-29 12.80

+ 2% impôt

Bottine de sport, doubles semelles huilées 22-26 10.30 27-29 13.60
id. avec doubles semelles extra fortes 30-35 19.30 36-39 21.90

Chaussures **Modernes**
AROLA S. A.
Place Centrale, Martigny

Gambader... sauter... courir... privilège des enfants en bonne santé! En donnant à vos enfants des chaussures BALLY, vous ferez une économie car les «BALLY» résistent longtemps à l'usage.

Un appétissant choix Gerber



+ de fromage
+ de qualité
- de coupons

Gerber
complément de votre menu!

BONS VŒUX
★ 1942
Grand choix de
CARTES DE VISITE
★
Imprimerie **PILLET**
MARTIGNY Tél. 6.10.52

Ordonnance fédérale N° 9

30% d'économie sur tous les combustibles

par récupérateur-accumulateur de chaleur, Système „Luppinger“

Renseignements et pose **L. MEYLAN**
Petit Beaulieu 15, Lausanne. Une carte suffit.



Meubles

DE BON GOUT
Simples et Riches
Grand choix

✱ Adressez-vous directement au fabricant:

A. Gertschen Fils fabrique de meubles Naters-Brigue

Demandez nos prix et conditions

Représentant

Importante fabrique suisse de machines agricoles cherche représentant pour le Valais, Commission, év. petit fixe. De préférence personne qui connaît déjà la branche, capable d'exécuter les petites réparations, avec bonnes relations dans les milieux agricoles et parmi les viticulteurs. Offre détaillée, si possible avec photo, sous chiffre R 1792 au journal.